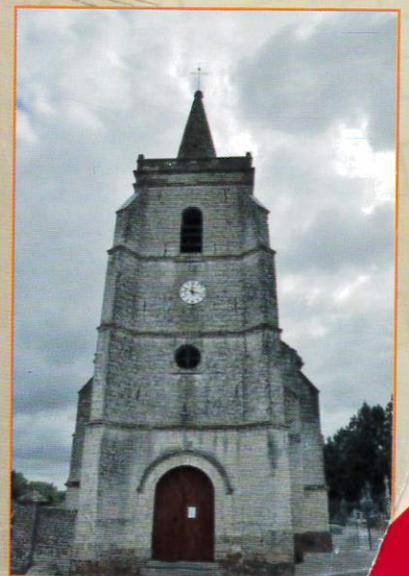
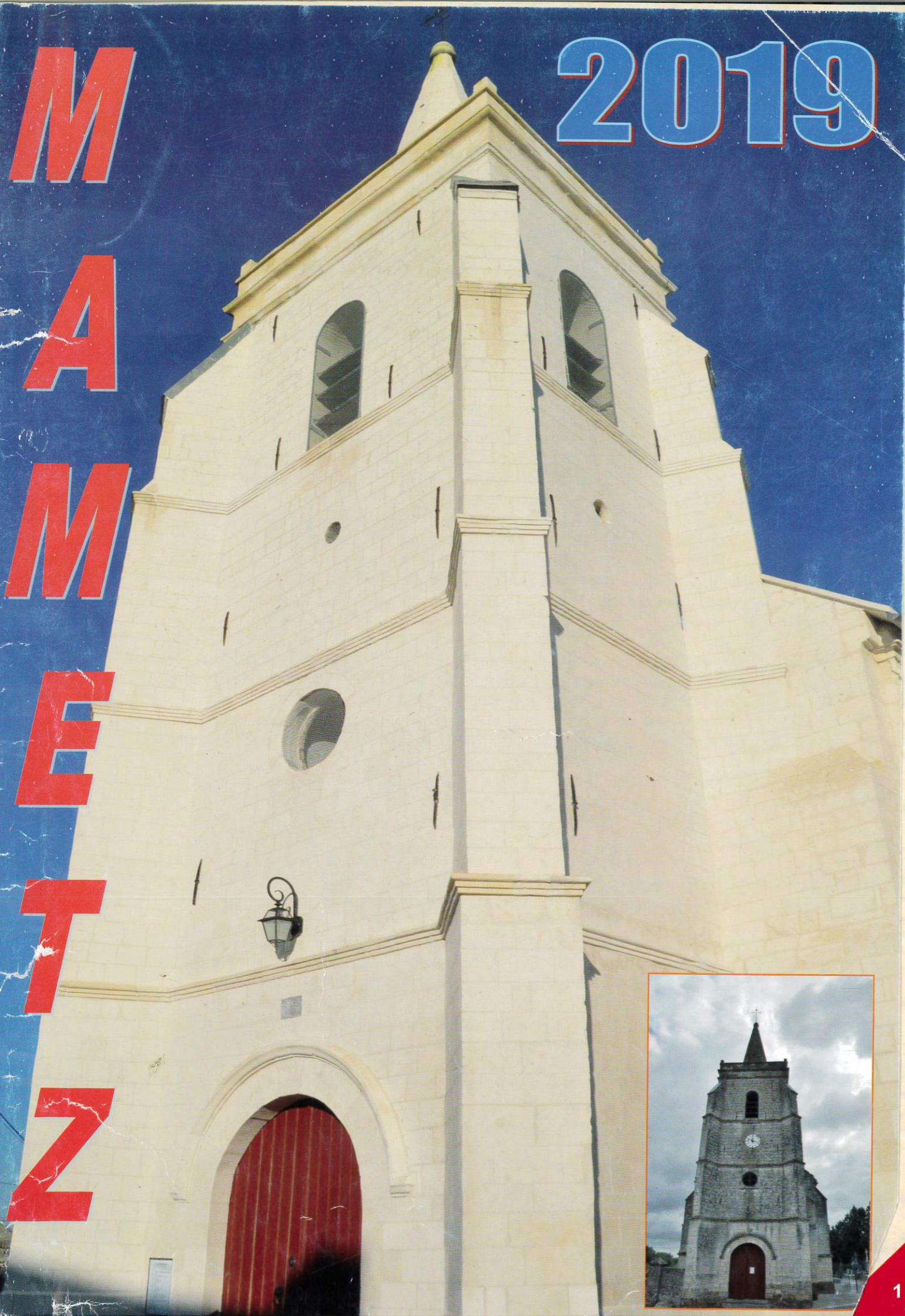


M
A
M
E
T
Z

2019



Mametziennes, Mametziens,

Comme vous avez pu l'apprendre par le bouche-à-oreille ou le découvrir dans un article de la Voix du Nord, je ne briguerai pas un nouveau mandat en 2020. Les raisons en sont multiples, mais la principale est le souhait de ne pas faire le mandat de trop. Il y a bien évidemment aussi derrière cette décision, la grogne qui s'installe chez nous, maires ruraux, au niveau national. Le manque de considération de l'Etat, les contraintes imposées par l'Administration, les baisses de dotation et le regroupement de nos petites intercommunalités avec des mastodontes, n'ont fait qu'amplifier un ras le bol qui s'était installé ces dernières années. Nous sommes devenus les larbins de la République et nos communes rurales sont confrontées chaque jour à de nouvelles règles, de nouvelles charges, de nouvelles normes, de nouveaux contrôles, de nouveaux refus, de nouvelles déconvenues et tout ceci avec moins de dotations.

Mais revenons sur l'année qui vient de s'achever avec d'importants chantiers qui ont généré un peu d'agitation dans la commune :

- ✓ La restauration de l'Eglise de Mametz qui s'achève avec la mise en place d'une nouvelle toiture. Bon nombre des sépultures ont souffert de la poussière et je voudrais m'en excuser auprès des familles de nos chers disparus.
- ✓ Le passage de notre ancien éclairage public très énergivore à la technologie LED : résultat 70 % d'économie.
- ✓ L'installation de la fibre optique qui devrait se finaliser en 2019.
- ✓ La Départementale à l'entrée de Mametz (en venant d'Aire-sur-la-Lys) totalement rénovée et de magnifiques trottoirs goudronnés. Un peu de gêne lors de la route fermée, un peu d'attente lors de la circulation alternée mais ne dit-on pas « *qu'il faut savoir souffrir pour être belle* ».

Derrière ces travaux d'importance se cache une chasse incessante aux subventions auprès du Conseil Départemental, de la Fédération Départementale de l'Energie et de notre intercommunalité. Par contre, les battues sur les terres de l'Etat ont rarement été fructueuses et nous sommes souvent revenus bredouilles.

Malgré cela, l'ouverture de la chasse aux subventions vient d'être rouverte en décembre dernier pour obtenir des financements pour nos projets de 2019, à savoir : la rénovation des deux classes historiques de l'école des Tilleuls, la restauration de l'Eglise de Crecques et la réalisation d'un enrobé sur l'accotement piétonnier entre Mametz et Crecques. L'Etat sera à nouveau sollicité pour les travaux de l'école : « *100 fois sur le métier remettez votre ouvrage !* »

Voilà nos principales réalisations de 2018 qui vont apporter du bien-être à la population et celles que nous envisageons de concrétiser en 2019, toujours en ayant dans l'esprit de rendre la commune de Mametz encore plus belle ! Du côté des festivités, notre village a encore été mis en avant avec :

- une superbe exposition sur le centenaire de la guerre 14/18
- un concert avec une peinture du rock BLAZE BAYLEY (Iron Maiden) qui a inscrit Mametz sur sa tournée européenne
- une fête de la moto qui a accueilli plus de 10 000 visiteurs
- une brocante renommée qui a réuni plus de 324 brocanteurs sur plus de 3 kilomètres
- une fête de 4 jours pour l'anniversaire des 50 ans de notre club de football l'E.S.M.R.
- un champêtre geai de Marthes toujours aussi apprécié
- et un bon nombre d'animations et de soirées pour égayer notre commune.

Bien évidemment, derrière ces festivités, il ne faut pas oublier qu'il y a des associations, des bénévoles et que sans elles et sans eux, la vie communale serait bien triste. Je tenais donc à les remercier pour leurs actions.

Après 19 ans au poste de maire et 12 ans comme conseiller municipal de Monsieur François- Xavier BECUWE, maire d'Aire-sur-la-Lys, il sera temps pour moi en 2020 de « raccrocher » et de laisser la place à une ou un jeune Mametzien(e) qui va redonner un souffle nouveau à cette magnifique bourgade.

Mes seuls souhaits à son endroit seront de lui conseiller de ne jamais être sectaire, d'oublier la politique (Mametz n'en a que faire), de rester lui même et de s'occuper de ses concitoyens plutôt que d'aller se perdre dans une course à la notoriété où il risquerait d'y perdre son âme.

Voilà, je vous laisse découvrir ce bulletin communal et vous présente au nom du Conseil Municipal, des employés communaux, des membres du C.C.A.S. tous nos vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité.

Ah oui, j'oubliais dernière recommandation et non des moindres : Continuez à chérir votre belle commune et restez

« FIER D'ÊTRE MAMETZIEN ».

Jacques DELMAIRE, Maire



LE SOMMAIRE

Le mot du maire	<i>page 1</i>
Les infos pratiques	<i>page 3</i>
Les finances	<i>page 6</i>
L'urbanisme	<i>page 8</i>
Les travaux	<i>page 9</i>
Les commerces & services	<i>page 16</i>
La ligne de bus CAPSO	<i>page 17</i>
La collecte des encombrants	<i>page 20</i>
Le site internet de la commune	<i>page 22</i>
Les fêtes et cérémonies	<i>page 23</i>
Les animations culturelles	<i>page 30</i>
L'histoire de la commune	<i>page 32</i>
L'action sociale & la solidarité	<i>page 42</i>
Le civisme	<i>page 44</i>
La vie scolaire	<i>page 46</i>
Le périscolaire	<i>page 48</i>
Les associations	<i>page 50</i>
L'état civil	<i>page 57</i>
La paroisse Sainte Anne	<i>page 61</i>
Le calendrier des fêtes	<i>page 62</i>

LES INFOS PRATIQUES

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE/PASSEPORT

Depuis le 14 mars 2017, les cartes nationales d'identité sont délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé comme les passeports.

Il est donc nécessaire de **faire une pré-demande sur internet** en se créant un compte personnel sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Parallèlement, un rendez-vous doit être pris dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement.

Pour l'arrondissement de Saint-Omer, il s'agit de Aire-sur-la-Lys, Fauquembergues, Saint-Omer.



VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

Votre pré-demande Passeport/CNI

Ses avantages

- Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...

Les étapes

1. Vous entamez votre demande depuis chez vous,
2. Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
3. Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver,
4. Avec ce n° de pré-demande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.



<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix. N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.



JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur lieu de domicile, entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, qui leur remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours (CAP, BEP, Bac, permis de conduire, conduite accompagnée...).

Par ailleurs les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Environ 4 mois après le recensement, les jeunes en se créant un compte utilisateur sur le site majdc.fr pourront s'inscrire à la JDC, télécharger la convocation, l'attestation de participation voire même demander une exemption.



SERVICE NATIONAL D'ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL (S.N.E.)

Depuis le mois d'octobre, les services de la mairie de Mametz sont référencés comme guichet d'enregistrement des demandes de logement social.

En vous présentant à l'accueil muni du Cerfa 14069*03 et ainsi que des justificatifs nécessaires, nous pouvons procéder à l'enregistrement et/ou au renouvellement de toute demande de logement social pour le Pas-de-Calais quelque soit votre lieu de domicile.

PERMANENCE PRO-BTP

La mairie de Mametz met à disposition de la PRO-BTP un bureau d'accueil dans ses locaux où vous pourrez rencontrer Madame MARLIERE les 1er et 3ème jeudi de chaque mois.

REPertoire ELECTORAL UNIQUE



A compter du 1er janvier 2019 :

- Le dépôt et le traitement des inscriptions sur la liste électorale se feront toute l'année.
- Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi avant ce scrutin, sauf pour l'année 2019 où ce sera le dernier jour du 2ème mois précédant le scrutin.
- La commission administrative de révision des listes électorales est supprimée.
- Le maire examine et statue sur les demandes déposées par les électeurs au plus tard 5 jours après leur dépôt.



VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.fr.
- 2 Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- 3 Connectez vous à votre espace ANTS
- 4 Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5 Effectuez votre demande de permis de conduire
- 6 Suivez votre demande en ligne



? BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)

ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect>

@ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans
l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr
- 2 Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 3 Connectez vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- 4 Cliquez sur «Mon espace véhicule»
- 5 Effectuez votre demande d'immatriculation
- 6 Suivez votre demande en ligne



? BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)

ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

<https://www.facebook.com/ANTSdirect>

@ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans
l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures:
www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



GUICHET UNIQUE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

Proposé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), ce service, basé 7 place Victor Hugo à Saint-Omer (Tél 03.74.18.22.20), vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi matin de 9h à 12h (fermé le jeudi) **pour répondre à toutes les questions concernant votre logement et son amélioration quelles soient techniques, juridiques ou financières.**

Des permanences sont assurées gratuitement et quotidiennement par des professionnels de l'habitat pour vous orienter et vous conseiller.

Le Guichet
Unique
d'Information
sur l'Habitat

SE LOGER

RENOVER ?

1 seul endroit
pour vous
informer

ENERLYA - ESPACE INFOS ENERGIE



Un conseiller info énergie vous reçoit à Enerlya Fauquembergues sur rendez-vous les lundis et vendredis de 9h à 13h et de 14h à 17h, les mardis et mercredis de 14h à 17h pour vous conseiller gratuitement et de manière indépendante sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Vous vous interrogez sur les **systèmes de chauffage** existants, vous souhaitez construire une **habitation basse consommation** ou vous avez un projet de **renovation**,

Vous avez des questions sur le type d'**isolation** et/ou de ventilation pour votre maison,

Vous avez besoin d'être éclairé sur les **aides financières**,

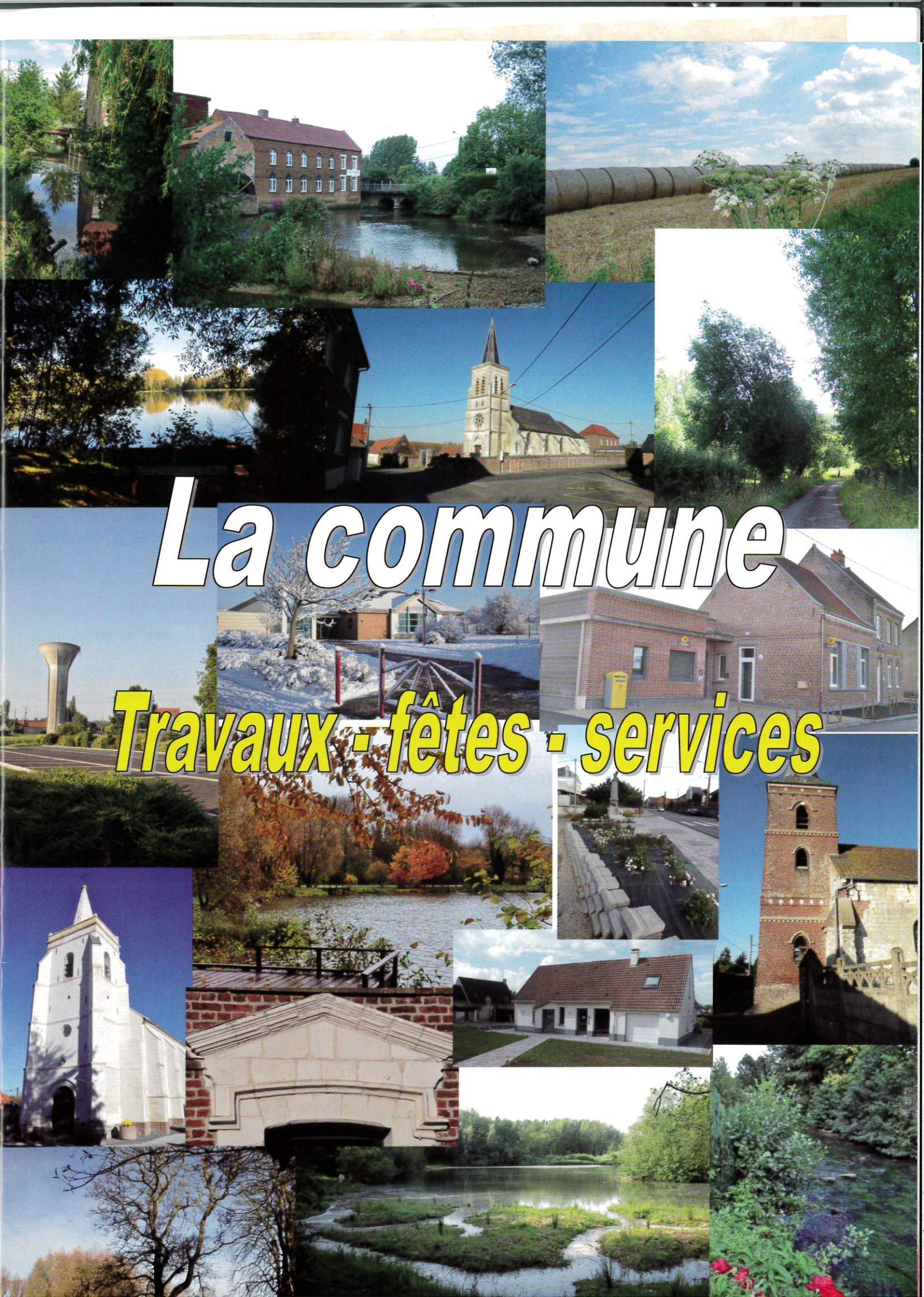
Vous souhaitez un **diagnostic de performance énergétique**,

L'**installation d'énergie renouvelable** vous intéresse comme par exemple les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, la géothermie ou l'éolien.

Pour contacter le Conseiller Info Energie du Pays de Saint-Omer, pour prendre rendez-vous ou vous renseigner sur les lieux de permanence de votre intercommunalité

Mail : espace-info-energie@enerlya.fr

Ligne directe : **03.74.18.22.15**



La commune

Travaux - fêtes - services

LES FINANCES

La réalisation des budgets des collectivités territoriales donne lieu à de multiples interrogations et craintes. Le recours plus difficile aux contrats aidés (subventionnés par l'Etat) avec des participations à la baisse, la diminution des dotations, ou la suppression annoncée et engagée de la taxe d'habitation, le devenir des communes créent de nombreuses incertitudes.

La remise en cause des contrats aidés pose la question de leur remplacement et de leur financement. La commune pourra-t-elle pérenniser les actions et les services qu'elle propose à la collectivité en cas de suppression par l'Etat de ce type de contrats ?

La diminution des dotations constitue une réduction des recettes de fonctionnement. Elle peut conduire à la compensation par une augmentation des impôts locaux ou par une réduction des dépenses pouvant constituer une remise en question de certains services rendus à la population ou des investissements.

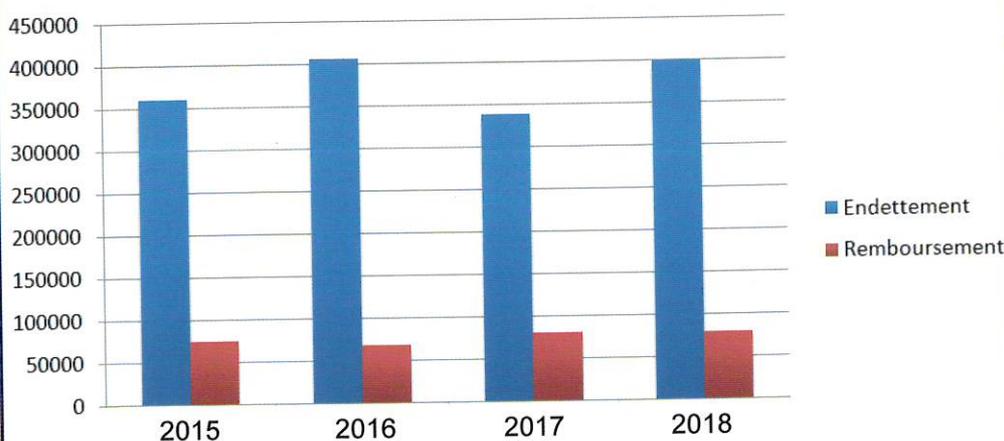
La compensation par l'Etat de la taxe d'habitation ne constituera-t-elle pas une remise en cause d'une partie de l'autonomie financière et de gestion des collectivités ?

Autant de questions et d'interrogations auxquelles il faudra faire face.

C'est dans ce contexte que le budget 2019 devra être élaboré et que l'exécution de l'exercice budgétaire s'est déroulée en 2018.

Au terme de l'année qui vient de s'achever, l'encours du capital restant à rembourser s'élève à 398 752 €. Cet emprunt a été souscrit pour financer la rénovation du réseau d'éclairage public. La recours à la technologie LED va générer une diminution de la consommation d'énergie de 70%, et aussi

Evolution de l'endettement et de son remboursement



limiter les opérations de maintenance puisque le réseau est neuf. Il va donc générer une diminution des dépenses de fonctionnement et assurer un retour sur investissement en peu d'années.

L'endettement de la Commune est maîtrisé. Il est faible et se fixe sur une durée courte.

Il constitue un atout majeur car la contenance de ses remboursements est de nature à améliorer la capacité de la Commune à autofinancer ses investissements.

On a d'ailleurs observé à compter de 2017 une nette

amélioration de CAF (capacité d'auto financement) en raison d'un endettement maîtrisé.

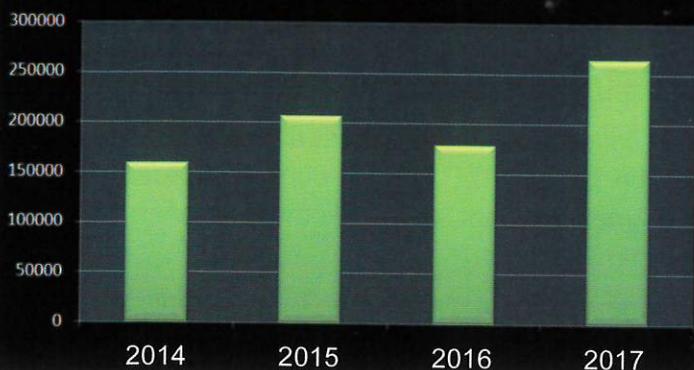
Qu'est ce que la CAF ? :

La capacité d'autofinancement brute est le résultat de la différence entre les recettes et les dépenses réelles.

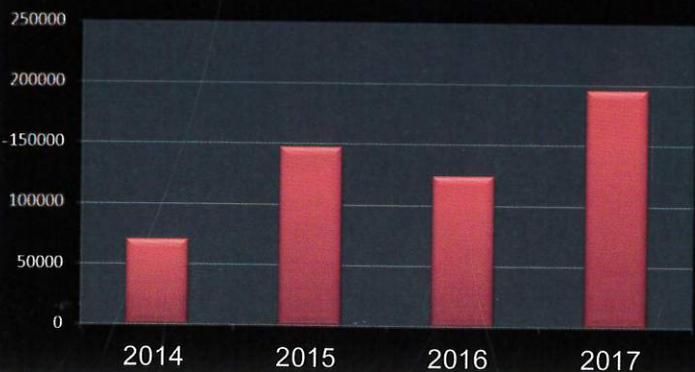
En d'autres termes, la capacité d'autofinancement, c'est l'excédent que l'on peut dégager sur les dépenses et recettes courantes pour pouvoir les mobiliser au financement des opérations d'investissements.

(* Intérêts pris en charge par la Fédération Départementale de l'Energie (F.D.E.) soit 13 751 €

Evolution de la capacité d'autofinancement brute



Evolution de la capacité d'autofinancement nette

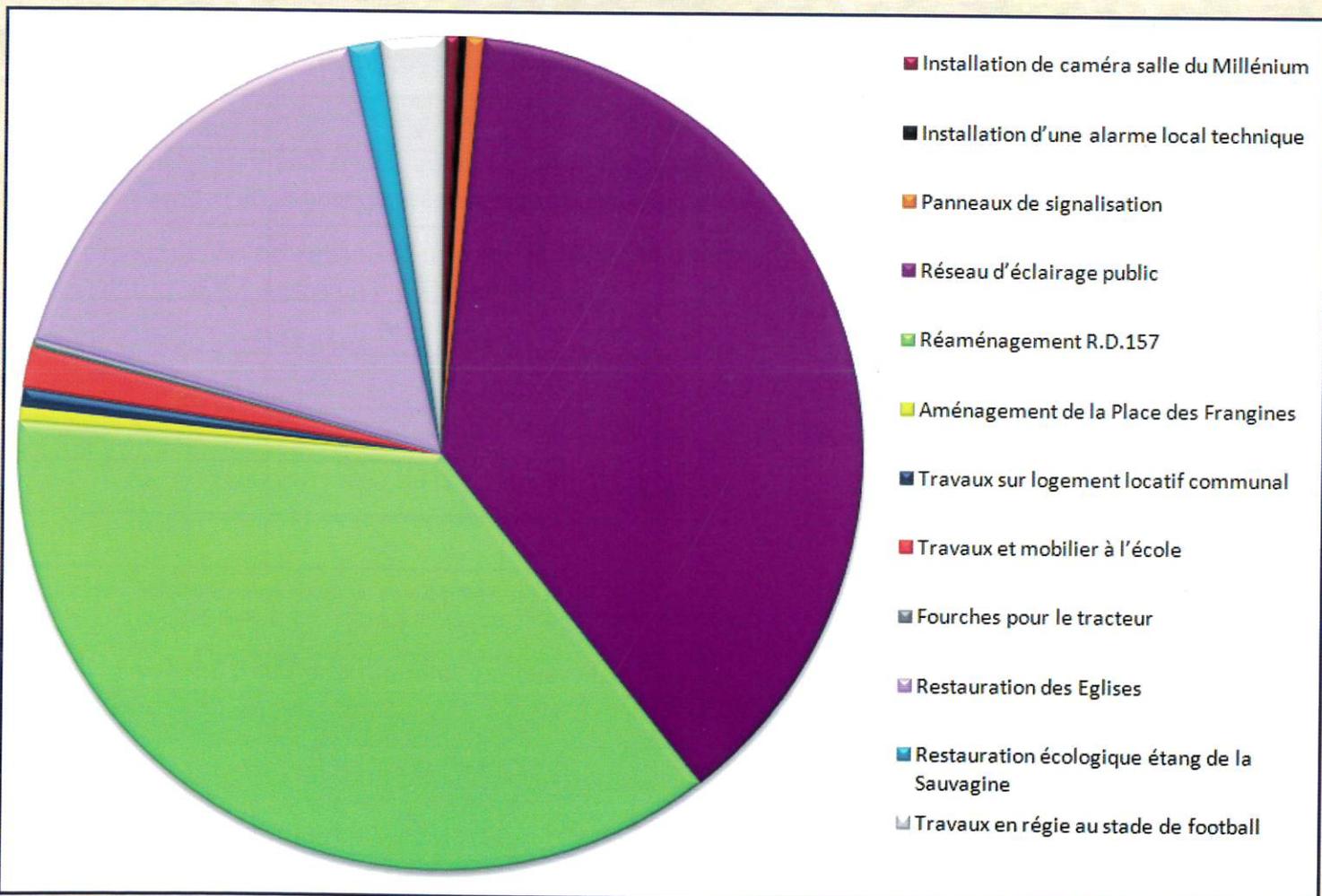


La capacité d'autofinancement est un élément important et central dans toute analyse financière d'une collectivité. Plus elle est importante, plus les banques examineront favorablement une demande d'emprunt. La commune sera en position forte et aura des arguments de taille pour négocier ce prêt.

Cette C.A.F. brute doit permettre d'assurer le remboursement du capital des emprunts souscrits, et de dégager une ressource qui pourra servir au financement des investissements.

La capacité d'autofinancement nette intègre le remboursement du capital de la dette. Elle constitue alors le financement disponible tiré de la section de fonctionnement (dépenses et recettes courantes) pour les investissements.

Au 3 décembre 2018, les principaux investissements peuvent se décliner ainsi :



L'URBANISME

Depuis l'avènement de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), la Commune de Mametz a perdu une partie de ses prérogatives en matière d'urbanisme. Dorénavant, la compétence pour l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme relève de la seule compétence communautaire. Il en est de même pour le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.). La compétence en matière de Taxe d'Aménagement est également passée sous le giron intercommunal.

La CAPSO perçoit la part intercommunale de la taxe d'aménagement payée par tout porteur de projet. Ensuite une fraction de la totalité des taxes d'aménagement perçues sur l'ensemble du territoire de la CAPSO est reversée à la commune de Mametz.

Quand nous avons la compétence urbanisme, le taux de la part communale était de 2% mais notre intercommunalité a souhaité faire passer ce taux à 3% malgré l'opposition de certains élus.

Après plus de deux années d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui remplace le Plan d'occupation des sols (P.O.S.), a été rendu exécutoire le 19 janvier 2018. Ce P.L.U. est consultable en mairie.

L'instruction des dossiers d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable) est réalisée à Aire-sur-la-Lys par le service instructeur de la ville moyennant une redevance annuelle à la charge de la commune.

⇒ **Vous avez un projet d'achat de terrain ? Vous voulez connaître le zonage de ce terrain au regard du P.L.U. et de son règlement ? Vous avez un projet de construction sur ce terrain :**

Vous pouvez déposer une demande de certificat d'urbanisme qui va vous renseigner sur ce sujet.

⇒ **Vous souhaitez construire ou faire des travaux ? Voici le type de démarche d'urbanisme nécessaire :**

Types de travaux	Permis de construire	Déclaration préalable
Changement de destination d'un local	✓	
Construction de 5 m ² à 40 m ² (véranda, auvent, carport, garage)		✓
Extension accolée à l'habitation de 5 m ² à 40 m ² avec surface totale inférieure à 150 m ² après travaux		✓
Ravalement de façade avec changement de couleur ou de matériau (changement d'aspect)		✓
Aménagement de combles	✓	✓
Pose de fenêtres de toit (velux, chien-assis)		✓
Pose de panneaux photovoltaïques		✓
Pose de clôture, portail, portillon quelque que soit les matériaux		✓
Construction d'un habitation	✓	

Toutefois, les situations évoquées ci-dessus restent des principes généraux et il est préférable de se rapprocher du service urbanisme de la mairie afin de prendre confirmation concernant la démarche d'urbanisme à entreprendre selon les travaux envisagés.

► Statistiques des documents d'urbanisme délivrés sur la commune sur 6 années

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Permis de construire	11	14	12	11	16	15
Déclaration préalable	30	33	23	22	31	47
Certificat d'urbanisme	63	56	62	36	48	65
TOTAL	104	103	97	69	95	127

LES TRAVAUX



02•2018 / 05•2018 || ◀ ECLAIRAGE PUBLIC

La Fédération Départementale de l'Énergie (F.D.E.) a lancé il y a quelques années un programme ambitieux qui consiste à remplacer les lampes au sodium très énergivores par des LEDS. Il était primordial pour la commune de profiter de cette opération pour bénéficier d'un financement par cet organisme qui tire ses ressources d'une taxe imputée sur les factures d'électricité.

Pour cela, il nous fallait remplacer la totalité de nos lampadaires ainsi que la crosse qui les soutient. Mais surtout, pour bénéficier de cette subvention, il fallait atteindre 70 % d'économie d'énergie, challenge qui ne pouvait être réalisable qu'en adoptant la technologie « LEDS » et en programmant notre éclairage public avec des plages horaires où l'intensité baisserait.

C'est la société BLOT de Wizernes qui a décroché ce marché après un appel d'offres pour un montant global H.T. de 155 442 €.

266 lampadaires ont été changés, hors la rue de Bruchine et le parking de la mairie dont les travaux avaient été faits antérieurement. Nous en avons profité pour changer neuf armoires sectorielles et l'armoire centrale qui commande l'ensemble du réseau.

Le bilan de cette opération est une économie de 70% d'énergie et la facture d'électricité devrait passer de 20 000 € en 2017 à environ 6 000 € en 2018.

Cet important chantier nous aura coûté :

Prestation totale de la société BLOT	155 442 €
Subvention F.D.E.	-102 207 €
Certificat d'économie d'énergie	-8 000 €
A charge de la Commune	45 235 €

La Commune tient à remercier Messieurs DUFETRELLE et DUBIEZ de la F.D.E. ainsi que son Président Monsieur Michel SERGENT, la société BLOT et le maître d'œuvre Monsieur MEURILLON de Concept Energie Lumière.

En 2018, le Département a répondu favorablement à notre demande de M.M.U. (Maintenance en Milieu Urbain) qu'il n'avait pu prendre en charge en 2017. Ce programme de travaux consiste en :

- la réfection de la RD 157 de l'entrée de Mametz sur 470 mètres (financement Département)
- le remplacement du réseau pluvial (50 % pris en charge par le Département)
- la réalisation de trottoirs et de places de parking financée en partie par le Département.



Cet important chantier aura permis de doter la commune d'une entrée de village digne de ce nom avec :

- la création d'un chemin sécurisé pour les randonneurs se rendant au lieu-dit « Le bosquet »
- la mise en place de chaque côté de la route de parterres à fleurir
- la réalisation de magnifiques trottoirs goudronnés
- la réfection complète de la départementale, réduite volontairement d'un mètre pour créer un effet de rétrécissement afin de réduire la vitesse
- la réalisation de places de parking
- le traitement des eaux pluviales grâce à la pose d'un nouveau réseau.

Cette opération, réalisée en coopération avec le Département et la société de travaux publics LEFRANCOIS aura coûté au final à la commune 254 549 € ramenés à 182 549 € grâce à la subvention du Département de 72 000 €.

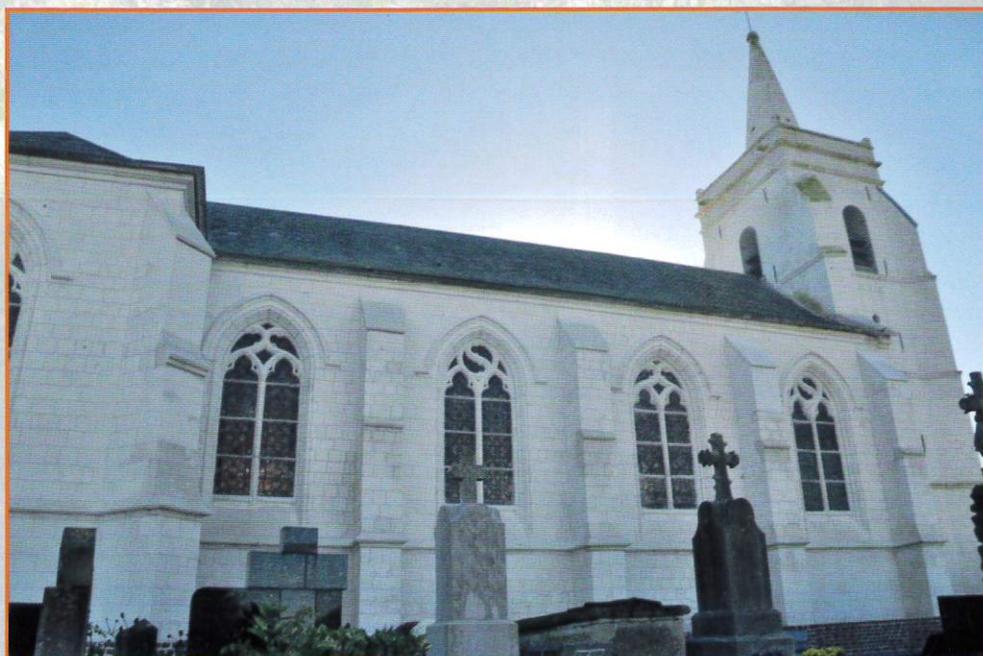
Après la réfection en 2016 par Noréade des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, voici un quartier de MAMETZ totalement « remis à neuf » et la municipalité tient à remercier le Département pour sa coopération et son aide, la société INGENIO qui a mené à bien ce chantier, la société LEFRANCOIS pour le sérieux avec lequel elle a géré ces travaux et Dominique MAËS pour son suivi assidu.

En juin 2017, la Commune a confié la restauration de l'Église de Mametz à l'A.P.R.T. (Association de promotion et reconnaissance par le travail) dans le cadre d'un chantier école. Le principe étant de remettre en activité des jeunes éloignés du monde du travail depuis un certain temps. Outre la formation prodiguée sur le chantier par l'encadrant Patrick CROGIEZ, l'association se charge de les inscrire à des formations à l'extérieur et surtout de les réinsérer dans le monde du travail en leur trouvant un emploi. Au bout d'un an et demi, ce travail a payé car notre église a retrouvé toute sa splendeur et sept personnes ont pu décrocher un emploi dans des entreprises locales.

L'entreprise de couverture Didier JENNEQUIN de Rebecques est venue parachever cette restauration en remplaçant en totalité la toiture, les gouttières et les descentes. Pour clôturer ce dossier, l'équipe de travaux de la CAPSO, en collaboration avec nos services techniques, vont réaliser la pose d'un réseau enterré d'eaux pluviales et d'un pavage sur le pourtour de l'église.

Le coût de cette rénovation a pu être chiffré. Hors pavage, il se monte à **148 723 €** :

Prestation A.P.R.T. (chantier école 1,5 an)	293 831
Département et Région	-54 000
Financement organisme de formation	-900
Aide au poste CDDI	-173 407
Soit un reste à charge pour la commune	65 524
Pierres remplacées (SANTUNE) H.T.	49 340
Matériaux divers H.T.	3 500
Location échafaudage H.T.	21 472
Rénovation de la toiture (Jennequin)	61 564
Total des travaux	201 400
Subvention CAPSO	-52 677
Coût de revient final de la rénovation	148 723



Pour la petite histoire, il faut savoir que la grille du cimetière a été démontée le temps des travaux. Les services techniques en ont profité pour la sabler et ont pu constater qu'elle était signée par un certain Joseph DEBUIRE qui n'est autre que l'arrière grand-père de Jean-Louis DEBUIRE.

Merci à l'A.P.R.T, son président Serge Blot, son directeur Marc Bruggeman, l'encadrant Patrick Crogiez, leur équipe administrative et tous les intervenants sur le bâtiment.

10•2018 / 12•2018 || ◀ TRAVAUX AU STADE ANDRE DELANNOY

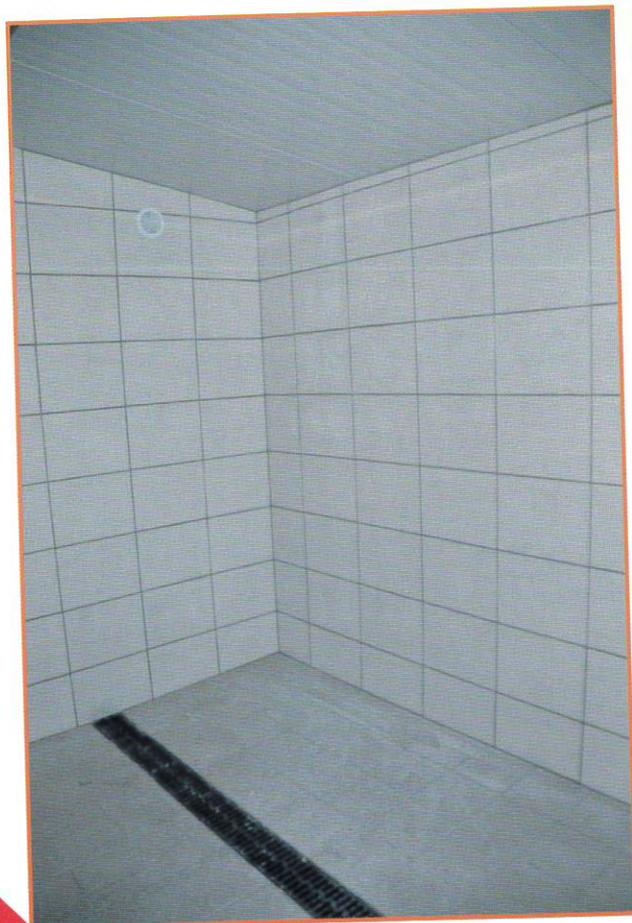
Pour mettre le terrain en conformité, la ligue nous a demandé de l'équiper d'une main courante. Nous avons opté pour un équipement tubulaire en aluminium beaucoup plus sécurisant que les piquets et les lisses en béton.

Le coût de cet équipement (hors main d'œuvre) est de 4 115 € et l'installation a été assurée par nos employés communaux.

La ligue nous a accordé une subvention de 1 400 € pour la réalisation de cet équipement.

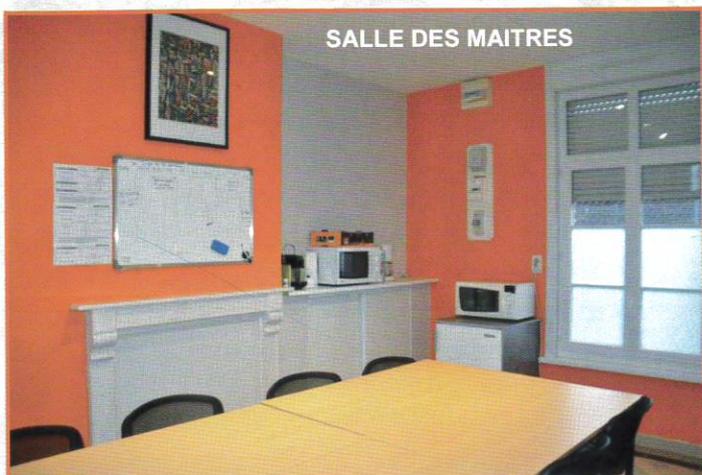


L'Entente Sportive de Mametz-Rebecques disposant désormais d'une équipe féminine, il était impératif de réaliser deux vestiaires, un pour les locales et un pour les visiteuses. Ces locaux ont été construits dans l'ancien stand des carabiniers de Crecques par nos employés communaux. Patrice HANNOTEL s'est chargé de toute la partie maçonnerie, Laurent ALEXANDRE et son équipe du traitement des eaux pluviales, des eaux usées et de l'équipement sanitaire. La CAPSO a nivelé l'ensemble des terres situées à l'arrière du bâtiment pour un bon écoulement des eaux de ruissellement. Le montant des travaux se monte à 6 724 € H.T. (hors CAPSO) sans aucune subvention de la ligue.



Il est important de prendre conscience des efforts consentis par la municipalité depuis 2001 au niveau équipement : éclairage du terrain, remplacement des chauffe-eaux, pose d'un revêtement brique à l'intérieur de tous les locaux, remplacement des douches, pose d'une toiture en bac acier isolé, voie d'accès goudronnée, main courante sur le terrain principal, remise en état du portail, abris pour les entraîneurs, tontes des terrains facturées par la CAPSO et toutes les réparations suite à des vols avec effraction.

LES ECOLES : Rénovation de la *salle des maîtres* (remplacement de la porte et des fenêtres, travaux de peinture) pour un coût de 4 004 € HT (hors main d'œuvre). Remise à neuf de la *tisanerie* : Pose de meubles de cuisine, travaux de peinture et d'électricité pour un coût de 1 591 € HT (hors main d'œuvre).



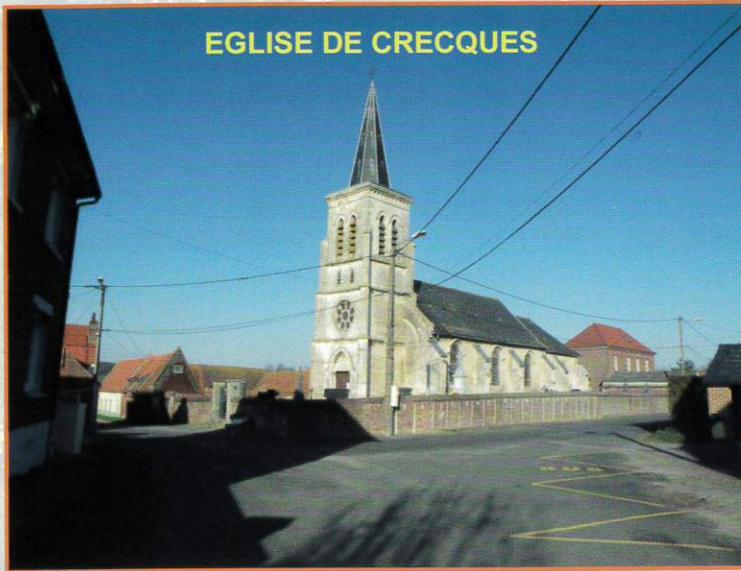
LE NOUVEAU CIMETIERE : remplacement des portillons et du portail principal pour un montant de 1 924 € HT.



ACCOTEMENTS GRAVILLONNES ET TRAVAUX DE VOIRIE DIVERS : *Accotements* : rue de la plaine, rue d'Enguinegatte, grand rue sortie de Crecques, *raquette* de retournement pour le bus scolaire, *traversée de route* rue du moulin et rue du château. Les travaux ont été réalisés par nos services techniques et l'équipe de travaux de la CAPSO. La pose des enrobés a été confiée à la société BAUDE-BILLET pour un montant total de 5 200 € HT.

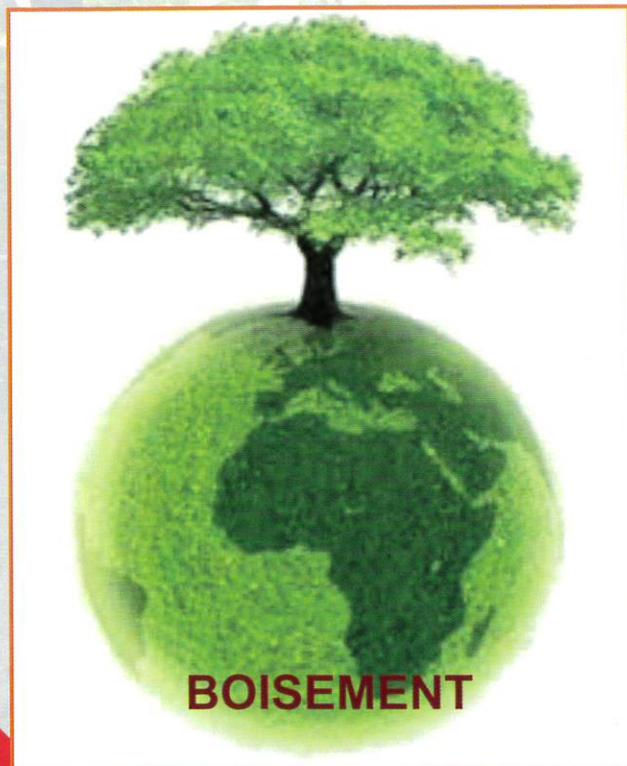


EGLISE DE CRECQUES



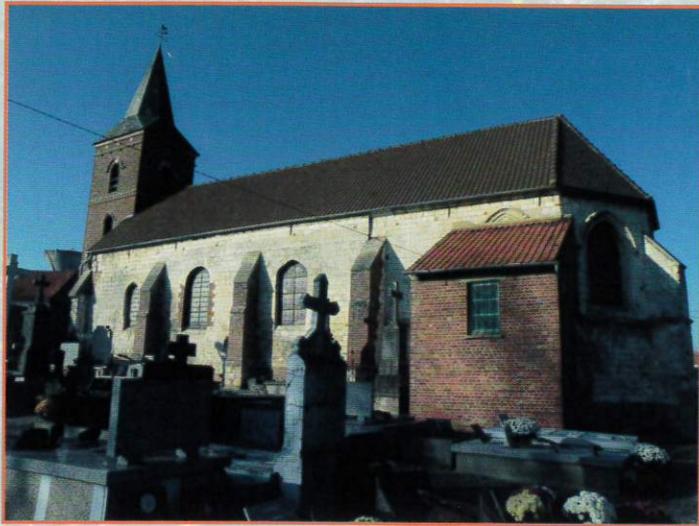
Les travaux sur l'Eglise de Mametz achevés, l'APRT a embrayé sur celle de Crecques qui est la seconde église dans l'ordre des priorités fixées par l'architecte chargé du diagnostic de nos trois bâtiments. Sur la base des devis fournis par l'APRT, par le tailleur de pierre et la société d'échafaudage, le coût estimé des travaux serait de 95 873 €, somme qu'il faut ramener à 67 402 € après déduction de l'aide octroyée par la CAPSO soit 28 471 €. A ces travaux de restauration, il convient d'ajouter le remplacement des gouttières et du chéneau du clocher, une révision de la toiture et le remplacement du joug de la cloche qui fera passer l'ardoise à 85 000 €.

Les deux anciennes classes de l'école des tilleuls bénéficieront d'un profond lifting en 2019. Très énergivore, ce bâtiment ancien va subir des travaux qui vont lui faire obtenir le label BBC (Bâtiment basse consommation). Seuls la toiture et les murs seront conservés. L'intérieur des classes sera complètement rénové et une coursive vitrée sera implantée à l'avant du bâtiment. Trois objectifs à atteindre : redonner un coup de jeune à ces deux classes, isoler pour une économie d'énergie et agrandir sur l'avant pour gagner de la place. Ces travaux devraient démarrer en mai 2019 et pourraient être financés en partie par l'Etat, le Département, la F.D.E. et la CAPSO.

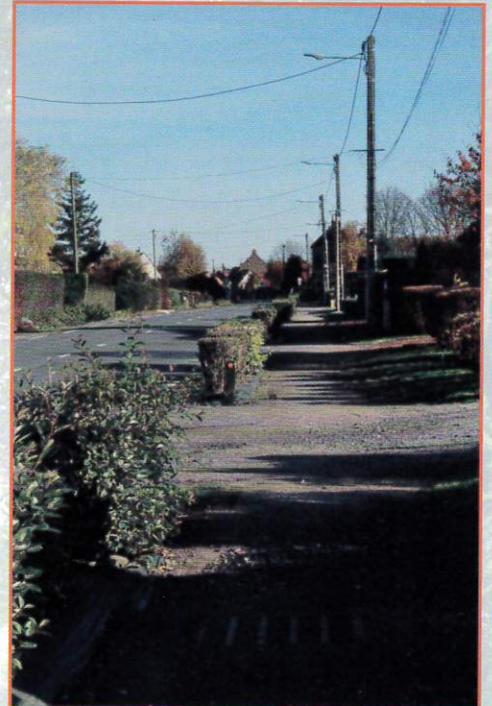


En coopération avec le Département et Oxygène 62, la commune va entreprendre le boisement de la parcelle au fond du marais de Crecques. Utilisée jusqu'en décembre 2016 comme terrain de ball-trap, cette parcelle communale a été dépolluée par l'association avant de nous être rétrocédée. Une étude a été réalisée par les services du Département et les essences ont été choisies en fonction du sol et de l'emplacement de cette parcelle.

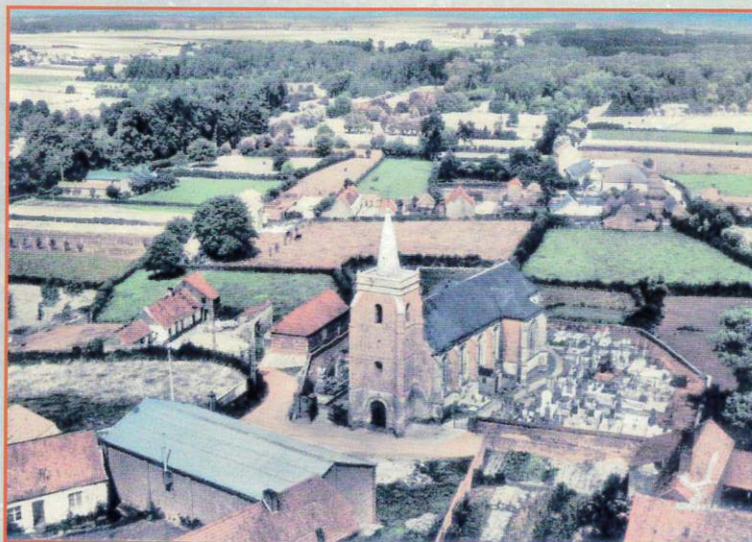
Ce boisement composé de 500 arbres sera réalisé par la société HORIZON d'Arques pour la somme de 5 074 € H.T. La commune sera subventionnée par le Département à hauteur de 80 % ce qui ramènerait le reste à charge à 1 014 €. Cette plantation sera composée de 250 chênes pédonculés, de 53 chênes sessiles, de 98 aulnes, de 79 charmes et de 24 saules blancs. Cette opération est dans la lignée de celle réalisée à l'étang de la Sauvagine dans le cadre de la Trame Verte et Bleue.



Changement des gouttières et des chéneaux à l'église de Marthes et à l'ancienne école de Marthes



Pose d'un revêtement bitumé sur l'accotement piétonnier entre Mametz et Crecques



Sablage et rejointoiement du mur du cimetière de Mametz et pose d'un réseau pluvial et d'un pavage

LES COMMERCES & LES SERVICES

|| ◀ Le Marché du Jeudi

Tous les jeudis de 8h à 12h30, depuis le mois de juin, Antoine installe son étal de fruits et légumes dont une bonne partie est de sa production. Vous pouvez passer vos commandes au 06.89.33.08.26.



SARL Les ch'ti primeurs

94 route de Roquetoire
Hameau de la Jumelle
62120 AIRE SUR LA LYS

Présent le jeudi matin à MAMETZ



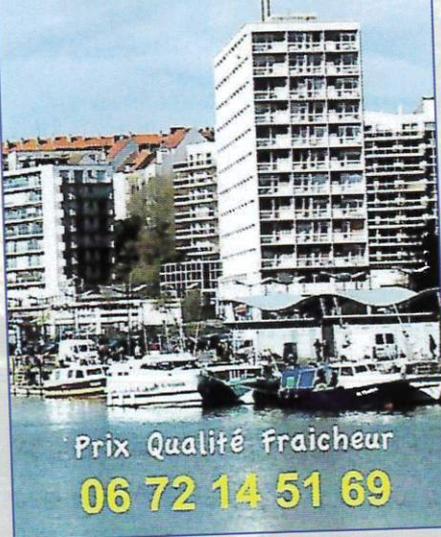
Présent sur les marchés :

- Lundi matin: Hazebrouck
- Mardi après midi: Hondeghem
- Jeudi après midi: Renescure
- Samedi matin: Blaringhem
- Dimanche matin: Hazebrouck

Tel: 06/89/33/08/26
brioule.antoine@laposte.net

POISSONNERIE JULIEN

En direct de Boulogne-sur-Mer
Poissons de petits bateaux



Prix Qualité fraîcheur
06 72 14 51 69



Juste à côté, Julien et Ellie viennent de Boulogne-sur-Mer pour vous proposer un bel étal de poissons, de salaisons et de plats préparés à base de produits de la mer. Vous pouvez également passer vos commandes par téléphone au 06.72.14.51.69.

|| ◀ ARTISANAT

Depuis le 1er janvier 2018, au 28 chemin des ruelles à Mametz, Lionel Lozingo vous propose ses services pour tous travaux de carrelage et de maçonnerie :

parquet

chape

Terrasse

Pavage

Faïence

Mosaïque

Plâtrerie



CARRELAGE & MACONNERIE

PARQUET - CHAPE
TERRASSE - PAVAGE
FAIENC - MOSAIQUE
PLATRIERIE

DEVIS GRATUIT

62120 MAMETZ
06 41 38 19 53
lozingolionel@outlook.com

LES LIGNES DE BUS

LIGNE 510 FLECHIN / SAINT-OMER

FLECHIN / ENQUIN-LES-MINES / ERNY-SAINT-JULIEN /
ENGUINEGATTE / THEROUANNE / CLARQUES / ECQUES /
AIRE-SUR-LA-LYS / ROQUETOIRE / QUIESTEDE /
HEURINGHEM / LONGUENESSE / SAINT-OMER

LIGNE 511 ISBERGUES / SAINT-OMER

ISBERGUES / GUARBECQUE / ISBERGUES /
AIRE-SUR-LA-LYS / WITTES / MAMETZ / REBECQUES /
ECQUES / RACQUINGHEM / ARQUES / BLENDÉCQUES /
LONGUENESSE / SAINT-OMER

LIGNE 511 BIS ISBERGUES / AIRE-SUR-LA-LYS

ISBERGUES / AIRE-SUR-LA-LYS



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

TARIF

Gratuit pour les moins de 19 ans
le mercredi et samedi après-midi
et pendant les vacances scolaires.

1€
/ trajet

Valable également avec le
PASS JEUNES Mouvéo !



PASS | **20€**
-26 ANS | L'ANNÉE
trajets illimités*

*Sur les lignes 510, 511, 511 bis (uniquement sous l'attribution d'un justificatif délivré par la CAPSO) et l'ensemble des lignes régulières Mouvéo hors Transport à la Demande.

INFORMATIONS PRATIQUES

- > Les bus ne circulent pas le dimanche et jours fériés.
- > Ces horaires vous sont donnés à titre indicatif.
- > Des difficultés de circulation peuvent provoquer de légers retards que le conducteur est le premier à déplorer. Ne lui en voulez pas de quelques minutes d'attente, car il fait le maximum pour vous satisfaire.

ASTUCE

Avant de voyager, vérifiez les horaires de votre trajet sur Mouvéo :

mouveo.ca-pso.fr

UNE QUESTION ?

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service transport de la CAPSO par téléphone au 03 74 18 21 44 ou par mail à l'adresse transports@ca-pso.fr

Période scolaire et vacances scolaires : selon le calendrier défini par le Ministère de l'Education Nationale dans l'académie de Lille. Les horaires et renseignements figurant dans le présent document sont donnés sous réserve de modification ayant été apportées depuis on édition.

*Jours de circulation

Lu : lundi **Ma** : mardi **Me** : mercredi **Je** : jeudi **Ve** : vendredi **Sa** : samedi

ISBERGUES (Molinghem Gare) vers AIRE-SUR-LA-LYS / SAINT-OMER (Gare SNCF)

LIGNE 511

		Jours de circulation* PÉRIODE SCOLAIRE									
		Lu	Ma	Lu	Ma	Lu	Ma	Lu	Ma	Lu	Ma
		Me	Je	Me	Je	Me	Je	Me	Je	Me	Je
		Ve	Sa	Ve	Sa	Ve	Sa	Ve	Sa	Ve	Sa
ISBERGUES	Molinghem Gare	6H45	8H56	13H50	19H11	6H54	-	-	-	16H45	-
	Berguette Mairie	6H46	8H58	13H52	19H13	6H56	-	-	-	16H47	-
GUARBECCQUE	Berguette Roselière	6H47	8H59	13H53	19H15	6H58	-	-	-	16H49	-
	Eglise	6H49	9H01	13H55	19H17	7H00	-	-	-	16H51	-
ISBERGUES	La Poste	6H52	9H04	13H58	19H20	7H03	-	-	-	16H54	-
	Eglise	6H55	9H06	14H00	19H22	7H06	-	-	-	16H57	-
IRE-SUR-LA-LYS	Roupie - Ter sport	6H58	9H09	14H03	19H25	7H09	-	-	-	17H00	-
	Rue Raymond Poincaré	7H00	9H12	14H06	19H28	-	-	-	-	17H03	-
WITTES	Gendarmerie	7H01	9H14	14H08	19H29	-	-	-	-	17H05	-
	Rue Edouard Herriot	7H04	9H15	14H09	19H30	-	-	-	-	17H06	-
MAMETZ	Rue de la Tour Blanche	7H05	9H16	14H10	19H31	-	-	-	-	17H07	-
	Rue du Fort Gassion	7H09	9H18	14H12	19H33	-	-	-	-	17H09	-
REBECQUES	St-Martin Cimetière	7H10	9H20	14H14	19H34	-	-	-	-	17H11	-
	La Melde	7H13	9H24	14H18	-	-	-	-	-	17H15	-
MAMETZ	Route Nationale Abri	7H14	9H25	14H19	-	-	-	-	-	17H16	-
	Grand Place	-	-	-	-	-	7H00	13H22	-	-	-
REBECQUES	Rue de la Gare	-	-	-	-	-	7H01	13H23	-	-	-
	Marthes - Place	-	-	-	-	-	7H03	13H25	-	-	-
REBECQUES	Monument aux morts	-	-	-	-	-	7H05	13H27	-	-	-
	Place - Eglise	-	-	-	-	-	7H08	13H30	-	-	-
REBECQUES	Rue de St-Omer N°3	-	-	-	-	-	7H09	13H31	-	-	-
	Saint-Winocq	-	-	-	-	-	7H10	13H32	-	-	-
REBECQUES	Rue de Rebecques N°70	-	-	-	-	-	7H12	13H34	-	-	-
	Mairie	-	-	-	-	-	7H14	13H36	-	-	-
RACQUINGHEM	Centre	7H17	9H30	14H24	-	-	-	-	-	17H22	-
	Rond-Point Belle Croix	7H18	9H32	14H26	-	-	-	-	-	17H24	-
ARQUES	De Gaulle Lobel	7H24	9H38	14H32	-	-	-	-	-	17H31	-
	De Gaulle Europe	7H25	9H39	14H33	-	-	-	-	-	17H33	-
ARQUES	Hôtel de Ville	7H27	9H40	14H34	-	-	-	-	-	17H34	-
	Cimetière	7H29	9H42	14H36	-	-	-	-	-	17H36	-
LONGUENESSE	Gendarmerie	7H31	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Centre Aquatique	-	9H45	14H39	-	-	-	-	-	17H39	-
LONGUENESSE	Centre Commercial	-	9H47	14H41	-	-	-	-	-	17H41	-
	Clinique	-	-	14H46	-	-	-	-	-	-	-
BLENDECQUES	Campus	-	-	14H45	-	-	-	-	-	-	-
	Allée des Bruyères	-	-	-	-	-	7H31	13H53	-	-	-
LONGUENESSE	Charles de Gaulle	7H34	9H53	14H51	-	-	-	-	-	17H46	-
	Jardin Public	-	9H55	14H53	-	-	-	-	-	17H48	-
SAINT-OMER	Port au Lait Battu	-	9H57	14H55	-	-	-	-	-	17H51	-
	Mathurin	-	9H59	14H57	-	-	-	-	-	17H54	-
SAINT-OMER	Place Perpignan	7H40	10H06	-	-	7H37	7H36	13H57	-	-	-
	Gare SNCF	7H48	10H01	14H59	-	-	7H42	14H01	17H57	-	-
SAINT-OMER	Lycée de l'Aa	-	-	-	-	7H48	7H47	-	-	-	-

		Jours de circulation* VACANCES	
		Lu	Ma
		Me	Je
		Ve	Sa
ISBERGUES	Molinghem Gare	-	-
	Berguette Mairie	-	-
GUARBECCQUE	Berguette Roselière	-	-
	Eglise	-	-
ISBERGUES	La Poste	-	-
	Eglise	-	-
AIRE-SUR-LA-LYS	Roupie - Ter sport	-	-
	Rue Raymond Poincaré	-	-
AIRE-SUR-LA-LYS	Gendarmerie	-	-
	Rue Edouard Herriot	-	12H02
AIRE-SUR-LA-LYS	Rue de la Tour Blanche	-	12H03
	Rue du Fort Gassion	-	12H00
AIRE-SUR-LA-LYS	St-Martin Cimetière	-	11H58
	La Melde	-	-
WITTES	Route Nationale Abri	-	-
	Grand Place	7H16	12H10
MAMETZ	Rue de la Gare	7H15	12H11
	Marthes - Place	7H13	12H13
MAMETZ	Monument aux morts	7H11	12H15
	Place - Eglise	7H08	12H18
REBECQUES	Rue de St-Omer N°3	-	-
	Saint-Winocq	-	-
REBECQUES	Monument aux morts	7H22	11H52
	Rue de Cochendal	7H24	11H50
ROQUETOIRE	Cochendal - Garage	7H25	11H49
	Pont à Ham	7H26	11H48
ROQUETOIRE	Centre	-	-
	Rond-Point Belle Croix	-	-
ROQUETOIRE	De Gaulle Lobel	-	-
	De Gaulle Europe	-	-
RACQUINGHEM	Hôtel de Ville	-	-
	Cimetière	-	-
RACQUINGHEM	Gendarmerie	-	-
	Centre Aquatique	-	-
ARQUES	Centre Commercial	-	-
	Clinique	-	-
ARQUES	Campus	-	-
	Allée des Bruyères	7H39	12H38
BLENDECQUES	Charles de Gaulle	-	-
	Jardin Public	-	-
BLENDECQUES	Port au Lait Battu	-	-
	Mathurin	-	-
BLENDECQUES	Place Perpignan	7H42	12H41
	Gare SNCF	7H45	12H44

Période scolaire et vacances scolaires : selon le calendrier défini par le Ministère de l'Education Nationale dans l'académie de Lille. Les horaires et renseignements figurant dans le présent document sont donnés sous réserve de modification ayant été apportées depuis on édition.

*Jours de circulation
Lu : lundi **Ma** : mardi **Me** : mercredi **Je** : jeudi **Ve** : vendredi **Sa** : samedi

**A PARTIR DU
2 JANVIER
2019**

la collecte des ENCOMBRANTS

Le nouveau dispositif de collecte des encombrants concernera toutes les communes du territoire de la CAPSO et démarrera à partir du 2 janvier 2019. Explications.



✓ Une collecte des encombrants par an sur votre commune

Comment connaître la date ?

La date de collecte est inscrite sur le calendrier de collecte qui vous sera remis en fin d'année dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également télécharger ce calendrier sur www.ca-pso.fr - rubrique déchets.

Comment bénéficier de ce service ?

Pour en bénéficier, il suffit de contacter votre mairie et de vous inscrire au plus tard une semaine avant la date de collecte en précisant le type d'encombrants à évacuer*.

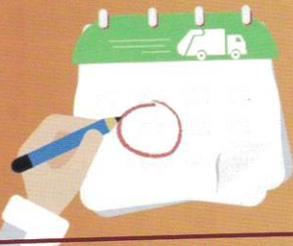
✓ La collecte des encombrants à la demande **NOUVEAU!**

Quel est ce nouveau service ?

Vous pouvez solliciter le service au cours de l'année pour un ramassage d'encombrants à la demande, celui-ci est **limité à 500kg ou 3m³ par foyer et par enlèvement**. Le tarif est de **20€ le déplacement** qui sera à votre charge. La date de la collecte est déterminée à partir de 20 demandes pour optimiser le circuit de collecte.

Comment faire ma demande ?

Il vous faudra contacter le numéro vert au **0 800 676 053** Service & appel gratuits du service de collecte de la CAPSO, pour faire votre demande. L'agent enregistrera vos coordonnées et vous recontactera pour vous donner la date de la collecte.



**Pour MAMETZ
collecte le Mercredi
13 mars - s'inscrire
en mairie**



Pour + d'infos, contactez le :

0 800 676 053 Service & appel gratuits

* liste des encombrants acceptés au verso



CITEO

Liste des encombrants

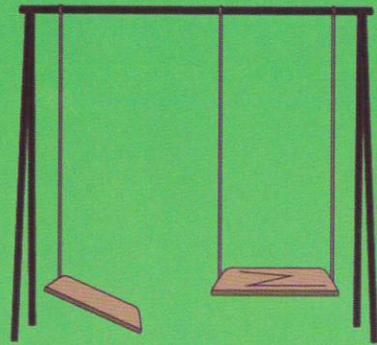
Les **encombrants** sont les déchets provenant des ménages qui du fait de leur poids et/ou de leur volume, ne peuvent être enlevés en même temps que les poubelles. Seuls les déchets entrant dans la définition des encombrants seront pris en charge par le service.

ACCEPTÉS AUX ENCOMBRANTS

ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants



Les meubles en bois et le mobilier

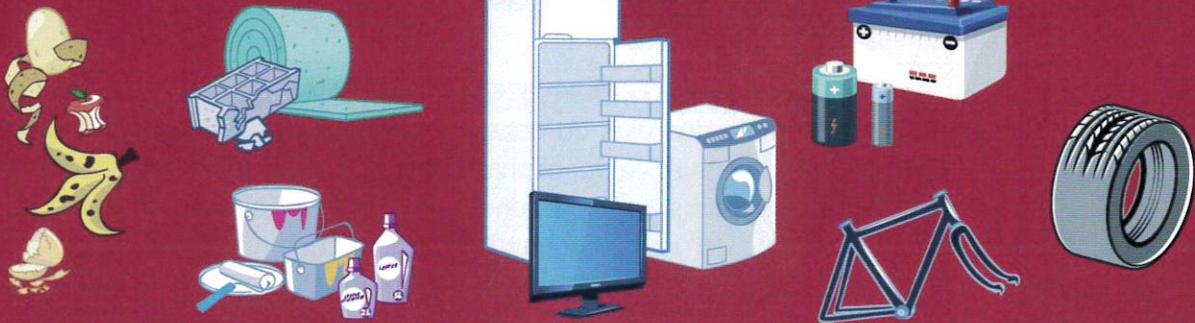


Les objets volumineux balançoire en bois,...



La literie : matelas, sommier ; tapis ...

REFUSÉS AUX ENCOMBRANTS



Les ordures ménagères, les déchets de travaux, les déchets industriels spéciaux, les déchets dangereux, les déchets médicaux, les déchets électriques et électroniques, le verre, les batteries, les huiles, les pneumatiques, les bouteilles de gaz, la ferraille.

PENSEZ AUX DÉCHÈTERIES !

6 déchèteries du Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) sont à votre disposition à **Arques**, **Longuenesse**, **Tatinghem** (commune déléguée de Saint-Martin-lez-Tatinghem), **Aire-sur-la-Lys**, **Lumbres** et **Dennebroeucq**. Retrouvez les horaires et adresses de ces déchèteries sur www.smla.fr ou au 03 21 12 10 33.

Les habitants des communes de Bayenghem-Lès-Eperlecques, Nordausques, Nort-Leulinghem, Tournehem-sur-la-Hem et Zouafques peuvent se rendre également dans les déchèteries de **Licques** (7 voie communale / tél. 03 21 00 24 16) et de **Louches** (sur la D225 à la sortie d'Autingues / tél. 03 21 97 57 31), appartenant au SEVADEC.

Les habitants de Febvin-Palfart doivent se rendre à la déchèterie de Fontaine-lès-Boulans (tél. 03 21 04 82 18), gérée par TernoisCom.

Pour + d'infos, contactez le :

0 800 676 053 Service & appel gratuits

CIITEO



En 2016, la commune a adhéré au « réseau des communes » pour bénéficier de leur présentation rationnelle des sites internet communaux et de leur expérience dans ce domaine. Ce site est destiné à tous les Mametziens qui recherchent une réponse instantanée aux principales questions qu'ils se posent au quotidien.



Sur la page d'**ACCUEIL**, les éléments importants à découvrir pour les habitants de la commune sont principalement les numéros et les contacts utiles, l'agenda, les actualités, le fonctionnement de la cantine et les menus, les horaires de bus de la ligne 511 qui relie Isbergues à Saint-Omer (aller et retour) en passant par Mametz.

LES SERVICES MUNICIPAUX

En cliquant sur l'onglet « **SERVICES MUNICIPAUX** », il vous est possible de connaître l'ensemble des élus du conseil municipal, de consulter les comptes rendus de réunion, de découvrir le fonctionnement de notre intercommunalité la CAPSO, d'être informé sur toutes les démarches ayant trait à l'état civil, les pièces d'identité, les élections et la famille. Vous pouvez également y découvrir les démarches relatives à l'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, etc.), le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale et les arrêtés municipaux.

Infos pratiques

Les rubriques de l'onglet « **INFOS PRA TIQUES** » vous renseigneront sur différents domaines de la vie quotidienne comme les numéros utiles, les locations de salles, les horaires de la bibliothèque, de l'agence postale communale, le fonctionnement de l'école, le centre aéré, la petite enfance, le gestionnaire des eaux et de l'assainissement NOREADE, etc.



Avec l'onglet « **PATRIMOINE** », venez découvrir l'histoire de votre village, de vos églises, du moulin de Mametz et du château. L'historique des noms des rues y est également détaillé.

Une seule adresse → <http://www.mametz62.fr/>

Venez aussi découvrir notre page Facebook « Commune de Mametz officiel »

LES FETES & CEREMONIES



13•01•2018 || ◀ VOEUX MUNICIPAUX



24•03•2018 || ◀ CONCERT MAMETZ'VY METAL AVEC BLAZE BAYLEY



10/12•03•2018 || ◀ EXPO 14-18



01•04•2018 || ◀ CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES À LA SAUVAGINE



04•2018 || ◀ LES 100 ANS DE NOTRE DOYENNE MME DHU

Joyeux anniversaire Denise



07/08•04•2018 || ◀ FÊTE DE LA MOTO
10 000 visiteurs. BRAVO !



MAMETZ 62



FÊTE DE LA MOTO 2019

6,7 avril

ENTRÉE
GRATUITE



INFERNAL VARANNE,
MAXILUD, TITANE TEAM ACROBATIE...

 RETROUVEZ NOUS SUR FACEBOOK :
FÊTE DE LA MOTO DE MAMETZ 2019

05•2018 || ◀ LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

GRAND OR : Freddy Danel, Patrick Legros, Bernard Leroy, Jean-Michel Penne, Hervé Plateel, Jean-Marc Courtois, Claudine Harduin, Thierry Lévêque.

OR : Dominique Anquez, Alain Baroux, Philippe Bultel, Hervé Crépin, Nathalie Darque, Philippe Dautriaux, Bruno Ducrocq, Jean-Pierre Jouault, Pascal Leseq, Régis Penne.

VERMEIL : Eric Blondel, Olivier Darques, Christian Debout, Lionel Dhiu, Christophe Flasque, Bruno Lahaye, Stéphane Lecigne, Philippe Legris.

ARGENT : Karine Bouve, Bruno Caron, André Correira Monteiro, Frédéric Hulo, Fabrice Leroy, Laëtitia Moitel.



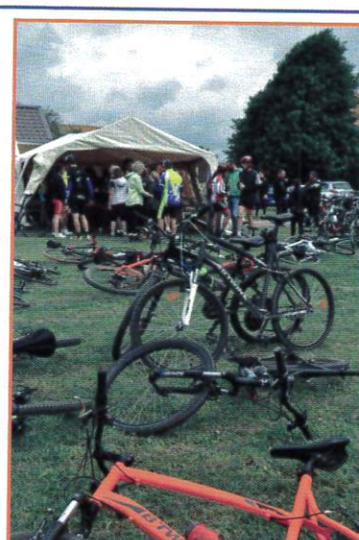
20•05•2018 || ◀ CAISSE À SAVON : des créations innovantes pour une course épique



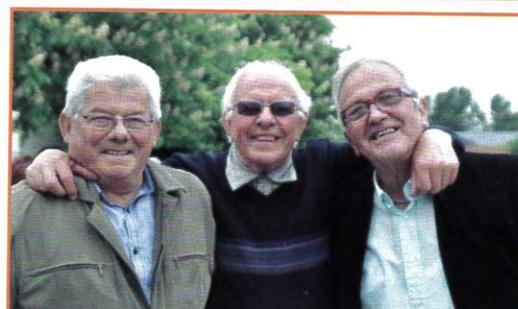
10•06•2018 || ◀ LA BROCANTE



324 inscriptions , sur 3382 mètres. Une belle réussite collective.



Randonnées pédestres et cyclos rassemblant 425 participants : 295 cyclos, 32 V.T.T., 98 marcheurs suivis du concours de tir et de son traditionnel repas champêtre réunissant cette année 250 convives.

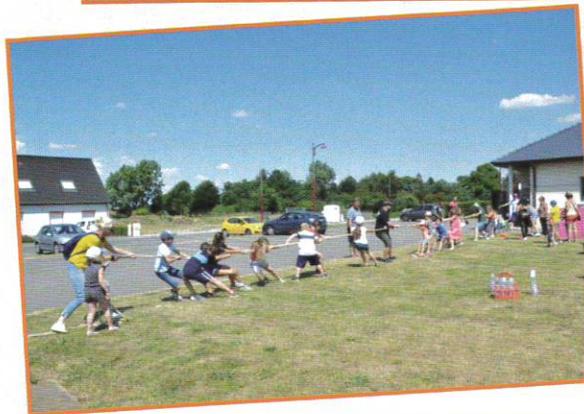


Résultats du concours de tir : Carabine adulte : 1-Valentin Charlet, 2-Daniel Faucon, 3-Kévin Lahaye.
Pistolet adulte : 1-Stéphane Charlet, 2-Sébastien Alexandre, 3-Vincent Casiez.
Carabine junior : 1-Lucie Dumortier, 2-Yanis Bonvarlet, 3-Nathan Barbet.
Pistolet junior : 1-Yanis Bonvarlet.



Au cours de l'après-midi, le passage des « 4 jours de Dunkerque » a suscité la venue massive de spectateurs. Félicitations aux organisateurs pour ces moments de retrouvailles et de convivialité.

14•07•2018 || ◀ FEU D'ARTIFICE - BAL POPULAIRE ET JEUX DU 14 JUILLET



02•09•2018 || ◀ INAUGURATION DU LOCAL RÉNOVÉ DES CARABINIERS DE MARTHES



09•09•2018 || ◀ LA DUCASSE DE MAMETZ ET LE RETOUR DE SON DÉLICIEUX COCHON GRILLÉ





**28•10•2018 || ◀ REPAS
DES AÎNÉS**

Toujours plus de participants, 200 convives ont pu apprécier l'animation de cette année, sur le thème « Créole ».

Les doyens de l'assemblée mis à l'honneur étaient : Yvette CHOINET et Gabriel LEVECQUE.

11•11•2018 || ◀ COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

A cette occasion, l'association des Maires du Pas-de-Calais a offert un nouveau drapeau à chaque commune. « La Guerre est finie » tel était le titre des journaux il y a 100 ans.



07/08/09•12•2018 || ◀ MARCHÉ DE NOËL

Pour clore l'année, nous finissons en beauté les festivités avec le marché de Noël organisé par le club couture « Un plus pour Mametz » qui rassemble l'artisanat local, la gastronomie, le vin chaud, les gaufres et les décorations de Noël.



LES ANIMATIONS CULTURELLES

3 • 10 • 2018 || ◀ CONCERT PANIENKI



Le 13 octobre 2018, la commune a eu le privilège de recevoir le groupe PANIENKI.

PANIENKI c'est l'histoire d'une amitié entre cinq musiciennes qui ont une attirance pour la musique de l'Est. Ce groupe est un voyage musical mêlant chansons polonaises, tziganes, tchèques, russes, hébreuses, yiddish et percussions afros. Des berceuses aux musiques entraînantes, cette formation enchante par l'harmonie de leurs voix accompagnées d'une guitare, d'un accordéon, d'un violon, d'une contrebasse et de percussions.

Mis en place par l'association « A travers champs » de Clarques et financé par la CAPSO, ce spectacle a attiré de nombreux spectateurs venus de tous les horizons du Pays de Saint-Omer.



22•09•2018 / 23•09•2018 || ◀ **EXPOSITION : LA RENTREE DES ARTISTES**

Les organisateurs Marie-Françoise DEVIGNE et Philippe LEGRIS ont souhaité étaler cette très belle exposition de peintures sur deux jours. Cet évènement artistique qui a lieu tous les ans à la salle du Millénium a regroupé en 2018 vingt-huit peintres amateurs régionaux. Mise en place en 2004 par la municipalité et Marcel BLARY, ce rassemblement d'artistes aux techniques diverses prend chaque année de l'ampleur et nous profitons de ce bulletin communal pour remercier les organisateurs qui n'ont pas compté leurs heures et l'ensemble des participants. Il est à noter que nombre d'entre eux sont des fidèles de cette exposition.



L'histoire de la commune



L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

LES GRILLES DU VIEUX CIMETIÈRE DE MAMETZ

Les travaux sur l'église de Mametz nous ont contraint à démonter les grilles du cimetière. Cela a permis de faire réapparaître une signature et une date sur celles-ci, à la faveur du décapage de la peinture verte qui les recouvrait depuis des décennies et laissait deviner des inscriptions. C'est ainsi qu'a refait surface le nom de « J. Debuire », une date, « 1866 », et un dessin, peut-être un arbre de vie stylisé, symbole d'immortalité mentionné dans la Genèse, cohérent dans ce contexte.

Ce « J. Debuire » de 1866 est facilement identifiable. Il s'agit de Joseph Debuire, maréchal-ferrant, recensé cette même année à Mametz avec son épouse Anaïs Debuire, et cinq enfants, Augustine, Louis, Julia, Alexandre et Marie. On retrouve les mêmes, domiciliés sur la « Grand Route » dans les recensements de 1872 et 1876, Louis, l'aîné des fils, pratiquant la profession avec son père.



Le XIX^e siècle est l'époque où l'aspect du cimetière, ici comme ailleurs, commence à évoluer vers ce qu'il est actuellement. Au XVIII^e siècle, c'est bien sûr le lieu où les morts reposant dans des cercueils sont mis directement en terre, *in hume*. Mais l'espace est planté d'arbres, entouré de haies, l'herbe y croît. La vente de l'herbe, du bois des arbres et des coupilles des haies rapporte à la fabrique, organisme qui gère les biens des églises paroissiales. On s'y rassemble pour discuter des affaires de la communauté, c'est un lieu de vie.

Progressivement apparaissent les caveaux, qui bientôt deviennent la norme. Les cimetières sont clos de murs. Les fabriques paroissiales sont supprimées par la loi de séparation des Églises et de l'État, en 1905. Le végétal disparaît presque complètement au profit du minéral, celui des caveaux et des graviers des allées, l'herbe est traquée. Avec la suppression progressive de l'emploi des produits phytosanitaires et l'apparition des jardins du souvenir, l'herbe revient dans les cimetières, mais cela, c'est une autre histoire.

Joseph Debuire, né Maxime Joseph le 11 mai 1825 à Théroouanne, est fils de Valentin Dominique Buire, berger à Clarques, et de Julie Joseph Hermand, native de Théroouanne, fille de Jacques François Hermand, cirier, et de Pacifique Vanvincq. C'est d'ailleurs chez sa grand-mère Pacifique que naît Joseph, aîné du couple Debuire-Hermand.

Joseph Debuire épouse à Théroouanne le 12 juillet 1848 Anaïs Debuire. Des enfants du couple naissant à Théroouanne : Augustine en 1851, Louis en 1854 et Marie le 10 septembre 1865. À cette dernière date, le couple vit encore à Théroouanne. L'année suivante, il est recensé à Mametz. Le recensement est visé par le maire le 24 mai 1866, c'est donc entre ces deux dates que le couple s'y installe. Ils y demeurent jusqu'à leurs décès, survenus respectivement en août 1896 pour Joseph, et en janvier 1915 pour Anaïs. Cette grille est donc réalisée l'année même où Joseph Debuire s'installe à Mametz.

Buire/Debuire, ce sont deux façons d'écrire un patronyme dans une même fratrie, ce qui n'est pas rare, mais plus si fréquent que cela au XIX^e siècle. Si Joseph sera Debuire dans la plupart des actes d'état civil qui le concernent, son frère cadet, Antoine, né à Théroouanne le 5 octobre 1826 s'appellera Buire. Antoine meurt à 32 ans à Théroouanne, et sa fille unique, Marie, épouse un représentant de l'une des plus vieilles lignées de Marthes, Laurent Denis. Les enfants du couple Denis-Buire, Flore Denis, épouse Dumont, Louis Denis, époux Wacquez, Émile Denis, époux Labre, ont de la descendance jusqu'à nos jours à Mametz, tout comme le couple Debuire/Debuire.

UN HOMICIDE À MAMETZ, MARS 1655

Comme en 2013, nous proposons d'évoquer un fait divers survenu dans la commune, que l'on connaît au travers d'une lettre de rémission (pardon), demandée et accordée par le souverain. Comme nous l'écrivions à l'époque, ce genre de demande est accompagné d'un récit des faits qui minimise toujours la responsabilité du coupable.

En 1660, le grand Philippe IV règne sur l'Espagne et les territoires qui en dépendent, dont l'Artois. Le 15 juin de cette année-là, il accorde rémission à un nommé Robert de Beauvois pour un homicide commis cinq ans plus tôt à Mametz. Voici les faits, tels qu'on les connaît.

Robert de Beauvois, soldat, est placé sous l'autorité de Georges Jean de Thiennes, baron de Broeck, gouverneur et capitaine d'Aire. Un soir de mars 1655, alors que la nuit est tombée – il est entre 9 et 10 heures –, il se trouve au cabaret tenu dans le village par Jenne (Jeanne) Cafein. La date, le lieu et l'heure n'ont rien de stupéfiant, Robert Muchembled, qui a étudié un ensemble de lettres de rémission (*La violence au village*, Brepols, 1989), montre que le printemps est la saison où la violence se fait le plus sentir, et que la soirée est l'heure la plus dangereuse du jour. Quant au cabaret, c'est l'un des principaux lieux de sociabilité, où l'on se rencontre, et où on se réunit pour traiter des affaires de la communauté villageoise, comme le cimetière d'ailleurs.

Robert est accompagné de son frère Liévin de Beauvois, de Jean et François Desmaire, « et autres ». Ils ont bu « quelques pots de bière » (c'est probablement un euphémisme...), lorsqu'arrivent deux mametziens, Gaspard Goudalier et Adrien Philippe Wallart, greffier, un notable. Les Desmaire ont un contentieux avec Wallart. On voit par le récit la grande et la petite histoire se rejoindre. Les Desmaire reprochent vertement à Wallart d'avoir rendu sa jument à Jacques Denis, de Mametz, jument qui avait été confisquée par eux « pour avoir servi d'uslan au siège d'Arras ». Par « uslan » on entend Uhlan, corps de hussards polonais (lanciers), troupe d'élite dont la réputation est grande depuis la fin du siècle précédent, même si les premiers régiments de ce nom naîtront plus tard. Le siège d'Arras en question s'est déroulé quelques mois plus tôt, il fut bref (23-25 août 1654). Arras est tombée aux mains de Louis XIII en 1640. Profitant de la Fronde, les troupes du roi d'Espagne commandées par l'archiduc Léopold-Guillaume et celles de Condé, prince rebelle, assiègent la ville, rapidement délivrée par les troupes du jeune Louis XIV, commandées entr'autres par Turenne. Dans le contexte, « servir d'uslan », c'est servir dans la cavalerie légère, avec un rôle actif, et, la jument ayant été confisquée, pour les troupes du roi de France, c'est-à-dire le camp adverse.

Toujours est-il que les Desmaire veulent tuer Wallart d'un coup de couteau, le ton monte entre les deux groupes, d'autant que Gaspard Goudalier a un fusil. La frontière est proche, les incursions des soldats du camp d'en face fréquentes, et les armes en circulation nombreuses. Le fusil de Gaspard est saisi, la situation semble apaisée, les Desmaire se retirent. On nous dit qu'ils sont dans la « rue de l'Église » (le contour de l'église actuel) quand Wallart vient récupérer le fusil de son ami des mains de Liévin de Beauvois à fin de le rendre. Gaspard est persuadé avoir perdu son fusil (rappelons qu'il sont tous ivres...). Le petit groupe retourne vers le cabaret, c'est alors que Robert de Beauvois tire un coup de fusil à travers la fenêtre en direction de Gaspard Goudalier. Ce dernier est atteint au bas ventre, il meurt deux heures plus tard après avoir reçu les derniers sacrements. Pour éviter la peine qui l'attend, Robert se rengage pour cinq ans dans la

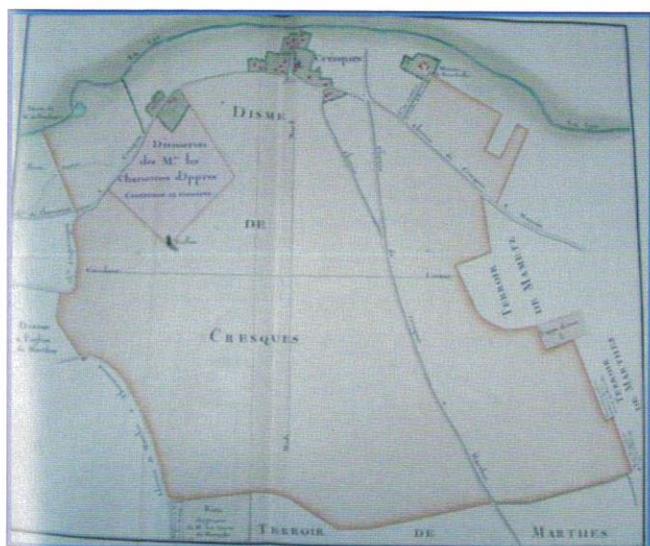
compagnie du baron de Broek, cet engagement suspend toute action de justice. Aux termes de ces années, après avoir donné satisfaction à ses supérieurs et servi son souverain dans une forme d'expiation, il demande et obtient pardon de l'autorité pour cet homicide.

CRECQUES SUR L'ATLAS DES DÎMES DU CHAPITRE D'AIRE DE 1772

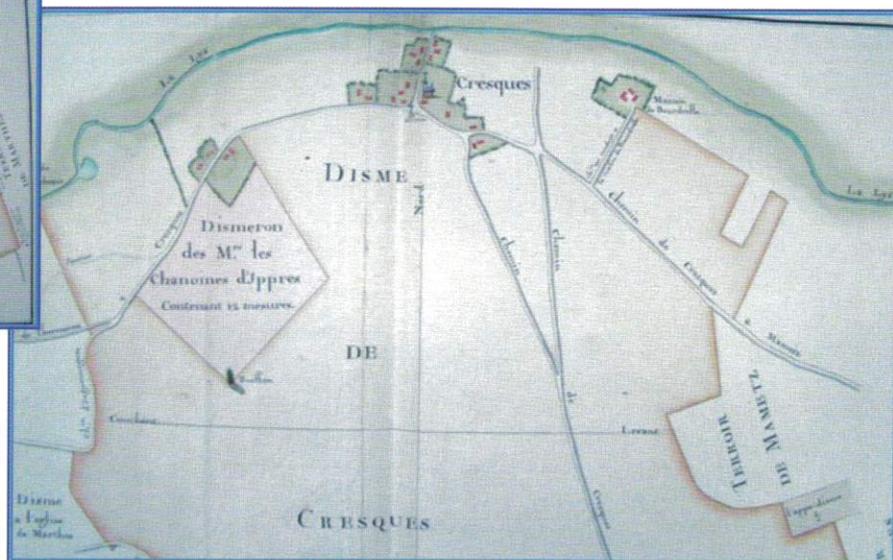
Nous avons présenté en 2016 la planche de l'atlas des dîmes des chanoines d'Aire représentant les terres sur lesquelles leur était dû cet impôt à Mametz. Comme beaucoup d'établissements religieux le font à la fin du XVIII^e siècle, le chapitre Saint-Pierre d'Aire fait dresser des cartes de ses possessions, dans le but d'améliorer la perception. Voici une photo de la planche concernant Crecques. Les chanoines sont pragmatiques, seules les limites de leurs dîmes sont précises : des chemins essentiellement, et les terroirs voisins (Mametz et Marthes). Notons la présence d'un secteur sur lequel ce sont les chanoines d'Ypres qui recueillent la dîme, l'une des bornes de cette partie étant un buisson. Une pièce de terre nommée « l'appe-disme », ou « happe-disme », aux confins de Mametz, Marthes et Crecques, a sa dîme perçue d'une manière particulière, elle appartient au premier qui la lève ! d'où son nom.

La partie nord est plus riche en détails que la partie sud, et pour cause, c'est la plus habitée. À l'extrême nord la Lys, un peu plus au sud, et comme suivant le même cours, le chemin d'Aire à Théroouanne. La quasi-totalité des maisons, représentées en rouge, sont situées entre les deux, ainsi que l'église. Ces habitations sont situées dans des zones représentées en vert, pour l'herbe, manifestement encloses de haies et d'arbres. C'est ce que l'on appelle des manoirs, amazés quand les enclos sont bâtis, non amazés dans le cas inverse. Au niveau de l'embranchement triangulaire où se trouve actuellement le monument aux morts, au bord de la route d'Aire à Théroouanne, côté sud, se trouve un calvaire. Le nom d'un seul propriétaire est indiqué, celui d'une ferme avec des bâtiments formant un quadrilatère ouvert, la « Maison de Bourdrelle ». Bourdrel est un vieux nom de fermiers et notables de Crecques, toujours bien connu actuellement, comme la ferme de ce nom.

Matthieu Fontaine



Archives municipales Aire sur la Lys



Détail

1940 / 1950 || ◀ MAMETZ D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



CREQUES 1954 - MONUMENT AUX MORTS



MAMETZ - 76 GRAND'RUE



1954 - LA FORGE DE CREQUES

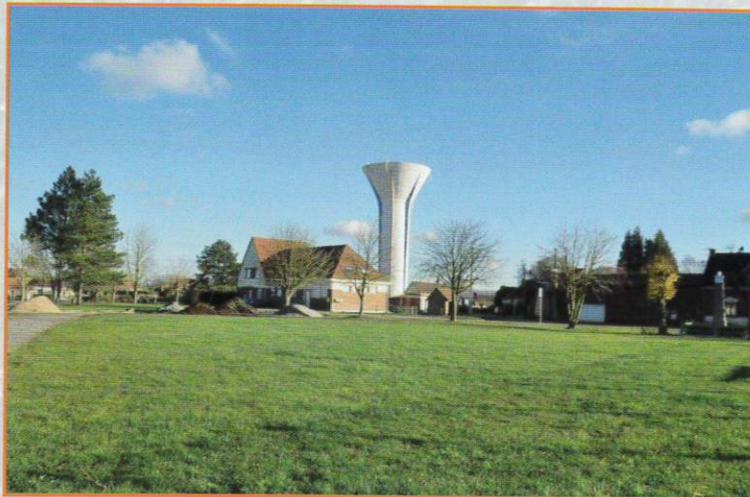


MAMETZ - PRES DE LA PLACE

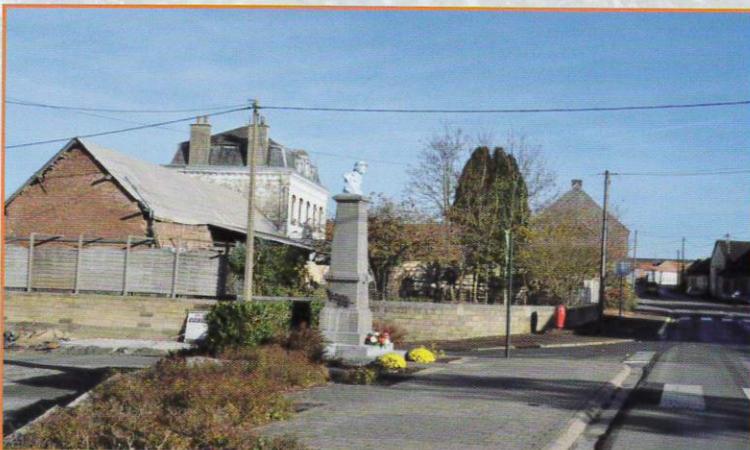




1941 - MARTHES LES FLOTS PLACE DU RIETZ



1954 - GRAND'RUE A CREQUES



CONTOUR DE L'EGLISE A MAMETZ

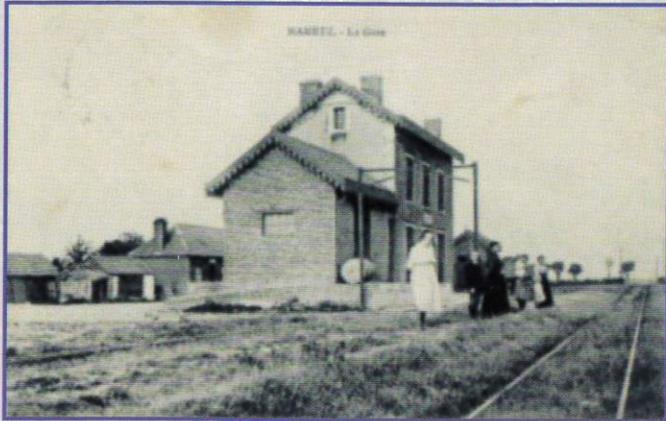


1942 - LE MOULIN DE CREQUES : LA SCIERIE

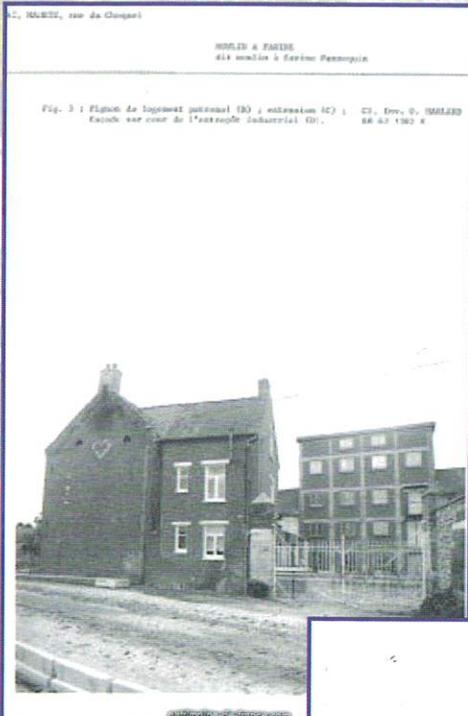




PLACE DU RIETZ



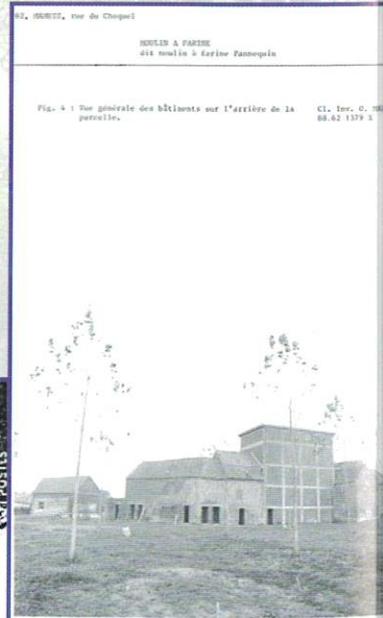
LA GARE DE MAMETZ et CH'TRAIN D'FRUGES
RUE DE LA HALTE



MAMETZ, rue de Choquet

Fig. 3 : Plan de l'édifice principal (B) ; extension (C) ; Cl. Inv. O. 19142
Façade sur cour de l'arrondissement industriel (D).

LE MOULIN DE MAMETZ



MAMETZ, rue de Choquet

MAMETZ, rue de Choquet

Fig. 4 : Vue générale des bâtiments sur l'arrière de la parcelle. Cl. Inv. O. 19142



MAMETZ. - Le Moulin



L'ATTELAGE 1945



LE LABOUR 1945



LA FENAISSON 1941



LES FOINS 1941



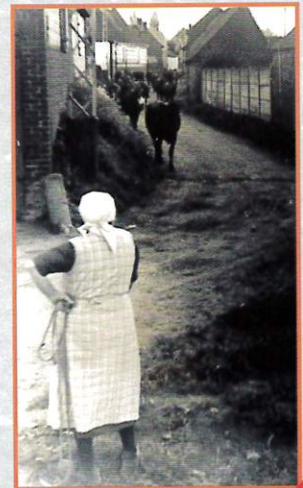
LA MOISSONNEUSE-LIEUSE 1946



LA MOISSON 1945



1954 - SORTIE
DU TROUPEAU
DU MARAIS
COMMUNAL
ET RENTREE
AU BERCAIL
EN PASSANT
PAR LA RUE
SAINT-HONORE



HONNEUR A NOS SOLDATS DE 14/18



La 2ème exposition "Ils sont revenus vivants" a eu lieu les 10, 11 et 12 mars 2018. Plus de 800 personnes sont venues la visiter.

Après plus de 2 ans de recherches, nous avons réussi à refaire le parcours des soldats revenus des combats. 226 Mametziens sont partis combattre: 63 sont "Mort Pour La France", 163 sont revenus. Certains blessés mais tous meurtris par l'enfer de la guerre.

Les soldats portugais ont eu leur place dans cette exposition. Des films de 1917 nous ont montré quelle était leur vie à Mametz avant de partir au front.

LES TROUPES PORTUGAISES





Dans le cadre scolaire, le lundi 12 mars, trois classes de l'école de Mametz et une de Rebecques sont venues visiter l'exposition et répondre à un questionnaire leur permettant de découvrir le parcours des soldats. Documents, courriers et objets, présentés dans des vitrines, liés aux souvenirs des familles mametziennes ont été exposés.

Merci à la Commune pour son soutien, à tous les bénévoles et aux personnes ayant

prêté ces objets qui nous ont permis de rendre ce bel hommage aux soldats de 14/18.

L'équipe de l'exposition, Matthieu, Philippe, Michel.

L'ACTION SOCIALE & LA SOLIDARITE

|| ◀ VISITE DE COURTOISIE

Les bénéficiaires de l'A.P.A. (Aide personnalisée à l'autonomie) de notre Commune ont reçu ou vont recevoir en début d'année une visite de deux membres du C.C.A.S.

Ces rencontres sont l'occasion de partager un temps, d'échanger sur ce qui se passe dans la commune ou ailleurs, d'entendre aussi certaines détresses ou les préoccupations du quotidien.



|| ◀ BANQUE ALIMENTAIRE

Nous étions jusqu'à maintenant adhérent de la Banque Alimentaire par l'Unité « Croix Rouge de Saint Omer ». Cette dernière nous a informé en octobre, de son intention d'interrompre ce service. Convaincu de l'importance de cette aide apportée à nos administrés en situation précaire, nous avons décidé d'unir nos forces avec quatre communes de l'ex Morinie et d'adhérer à la Banque Alimentaire de Carvin.

|| ◀ APRES-MIDI RECREATIVE

Le Dimanche 27 Janvier 2019, nous vous proposons d'assister, à la Salle du Millénium, à une représentation théâtrale dès 15 h. Comme l'année dernière, c'est la troupe des « Boute en Train » de Pihem qui viendra présenter leur nouveau spectacle « Un très joyeux anniversaire » en première partie suivi, après une courte entracte, de sketches humoristiques en patois. Comme chaque année, le bénéfice de cette animation organisée par l'association des fêtes, sera reversé au centre communal d'action sociale.





C'est une nouvelle troupe « Les bouts en train » de Pihem qui a animé cette représentation. En première partie « Cas de force majeure » une comédie de Jacky Goupil : Comment quitter sa femme quand on n'a pas le courage de le faire. Pourquoi ne pas se faire aider par un fantôme ? Une farce décapante et originale qui dresse un portrait décalé et féroce de l'homme face aux femmes et inversement. En seconde partie, des sketches humoristiques et patoisants.

10•11•2018||◀ CONCERT « ECOUTE TON CŒUR DE ROCKER »

La salle du Millénium a vibré au son du rock pur et dur pour soutenir la cause de l'association « Ecoute ton cœur » qui vient en aide aux enfants autistes. Julien Bouchez l'organisateur est le papa du petit Maxence 11 ans, atteint d'autisme. Passionné de musique, lui-même musicien (batterie) au sein du groupe « Anafora », Julien a mis en place l'association « Quand la musique donne » afin d'organiser chaque année un concert au profit de l'association « Ecoute ton cœur ». La recette permet de financer des activités pour les jeunes en situation de handicap.

Pour cette 7e édition, Muse et Noir désir étaient à l'affiche. Evidemment il s'agissait de tributes : PSYCHO pour le répertoire de Muse et LAZY pour celui de Noir désir. Merci pour votre collaboration et merci d'avoir cassé la baraque.



LE CIVISME

MER... ...CI D'ÊTRE RESPECTUEUX !	UN BONJOUR FAIT PARFOIS, UN BON JOUR	TENDRE LA MAIN... ...C'EST LE PIED !
CON... ...TENT D'ÊTRE À VOS CÔTES !	JE M'EN F... ...AIS POUR VOUS !	LES GROS MOTS... ...ÇA REND LOURD !



STOP AUX « CROTTOIRS » !!!



Chiens en laisse pour la promenade



Propreté : l'affaire de tous



Pas de tondeuse ou de tronçonneuse le dimanche après-midi

BRUIT de voisinage



La **PARTICIPATION CITOYENNE** relève de l'action de proximité et permet une relation entre les autorités et la population. Le Maire est ainsi intégré dans une démarche active de lutte contre la délinquance. Avec le Maire, les habitants concernés désignent des personnes référentes. Ces dernières sont choisies pour leur fiabilité et leur disponibilité. Les habitants leur signalent les faits qui ont attiré défavorablement leur attention. Pour la commune les référents sont (de gauche à droite) Michel Hesdin, Michel Réant, Guy Leclercq, Louis-Joseph Laloux, Jean-Pierre Potier, Michel Cadez, Jacques Delmaire.



Notre jeunesse



Il se passe toujours quelque chose à l'école des Tilleuls !

Et l'année 2019 ne dérogera pas à la règle...

LA VIE SCOLAIRE

Notre école est pleinement engagée dans une démarche écologique : jardin pédagogique, composteurs, poulailler, opération « nettoyons la nature », hôtel à insectes, nichoirs, animations autour de la préservation de l'environnement, bref notre établissement est au "top" des actions menées en faveur de la défense de la nature. En témoignent notre prix "environnement" reçu lors du concours des écoles fleuries et la labellisation E3D. Poursuivons nos efforts tout au long de l'année en 2019 !

Nos partenaires s'engagent également : la municipalité a lancé le projet de rénovation des deux plus anciennes classes en bâtiment BBC (bâtiment basse consommation) : nous avons hâte de nous y installer ! Et une étude sur un mode de chauffage plus écologique est en cours. En 2018, nous avons initié les séjours avec nuitées lors d'une classe de découverte "nature"; nous souhaiterions renouveler l'expérience en 2020 avec une classe de neige à destination des CM1.

Le bien-être de nos élèves est une préoccupation constante : des jeux divers sont proposés en récréation et bientôt des bancs construits par les élèves, en palettes récupérées, seront installés dans les espaces verts afin de créer des « coins calmes ».

L'équipe, dont le dynamisme n'est plus à démontrer, fourmille d'idées qui trouvent naturellement leur légitimité dans le projet d'école renouvelé cette année. Pour cela, nous savons que nous pouvons compter sur nos partenaires que sont la municipalité et l'association de parents d'élèves récemment renouvelée. Grâce à cette dernière, des investissements en matériel d'E.P.S. ont été réalisés.

La mairie nous accompagne également : il y a eu les réfections de la salle des maîtres et de la tisanerie et une réflexion est en cours sur le renouvellement de l'informatique à l'école.

Nous profitons pleinement de notre appartenance à la CAPSO : fréquentation de la piscine « Aqualys », spectacles de la Barcarolle et de l'Aréa, cinéma de St Omer...

Mais n'oublions pas les habituels rendez-vous que sont le cross de l'école, le spectacle de Noël, le carnaval, le petit déjeuner, et la kermesse. Vous pourrez naturellement les retrouver en photos sur notre site internet, qui connaît une belle fréquentation (plus de 30 000 vues).

Nous vous attendons nombreux sur les différentes manifestations car, parents, l'école ne peut rien faire sans vous !

Alors, à bientôt en 2019 et bonne année !

Fabien EVERAERE, directeur

ENSEIGNANTS	CLASSES	EFFECTIFS
Mme PECKEU	TPS/PS	29
Mme DESSE	PS/MS	28
Mme CROGIEZ	GS	23
Mme PETITPREZ	CP	22
Mme FRANÇOIS / Mme DUCROCQ	CE1	28
Mme LEMAÎTRE	CE2	22
M. ROBILLIARD	CE2	18
M. EVERAËRE / Mme DICQUE	CM1	28
M. VERLINE	CM2	24



LE PERISCOLAIRE

◀ ECOLE

L'École des Tilleuls dispose d'un budget alloué annuellement par la Commune pour faire face aux dépenses générales de fonctionnement (fournitures scolaires, téléphonie, équipements ...) de même qu'aux sorties de fin d'année scolaire .

Pour rappel, le montant alloué s'établit à 60 € par enfant et par année scolaire (55 € en fonctionnement et 5 € en sorties).

Au titre de l'année scolaire 2017/2018, un solde créditeur de 1 200 € reste disponible. Après discussion avec Monsieur Everaère – Directeur et en concertation avec l'équipe pédagogique – et en prélevant un montant sur le budget 2018/2019, il est décidé de débiter le renouvellement du parc informatique par l'acquisition de quatre ordinateurs portables.

Sur l'année scolaire dernière, la Commune a en plus financé à hauteur de 1 500 € la classe de découverte des CE2 et CM1 à Wormhout, rénové et équipé entièrement la salle des maîtres ainsi que l'espace « Tisanerie » pour un montant total de 5 595 €.



Salle des Maîtres



Tisanerie

◀ TRANSPORT SCOLAIRE

Le bus fonctionne par délégation de service de la CAPSO à la Société Inglard d'Aire-sur-la-Lys. Pour des raisons pratiques et sécuritaires, l'arrêt de Crecques a changé d'emplacement pour prendre place « Grand'rue » depuis cette rentrée de septembre . Un abri pour les enfants a vu le jour en cette fin d'année. Enfin, quatre personnels sont allés à une formation organisée par la CAPSO en lien avec l'ADATEP pour développer leurs compétences et notamment être informés des dernières réglementations relatives au transport des personnes.



◀ CANTINE SCOLAIRE

Depuis septembre, la cantine a été réorganisée pour favoriser la prise des repas, dans un climat plus serein et convivial pour les enfants qui la fréquentent.

Dans l'ancienne cantine, on n'y trouve plus maintenant que les maternelles et CP. La cloison avec le Millénium est fermée afin que les plus jeunes prennent leur repas, dans une ambiance plus calme que les années passées.



Dans le Millénium, deux espaces à chacune des extrémités de la salle : l'un destiné aux CE, servis à table et l'autre réservé aux CM qui s'initient au passage en self, bonne étape préparatoire au collège.



Par beau temps, le retour dans les cours d'école se fait à compter de 13H20 ce qui permet aux enfants de se défouler un peu avant la reprise. A défaut ou en période hivernale, des jeux de société ou dessins et coloriages sont proposés dans la salle.

A priori, enfants comme parents semblent très satisfaits de ces changements.

◀ GARDERIE SCOLAIRE

La garderie n'a pas connu d'évolution récente. Les enfants y sont accueillis le matin (à partir de 7H30) et en fin d'après-midi (de 16H30 à 18H30). Sur 2019 et en raison de la suppression des contrats aidés, l'aide aux devoirs - assurée par un agent les lundi et jeudi - ne pourra plus forcément être maintenue systématiquement. Toutefois, le petit dortoir du roul'boutchou pourra toujours accueillir les enfants du primaire qui désirent faire leurs devoirs, dans un espace calme.

2019 : Le passage en gestion informatisée des réservations « cantine et garderie » devrait voir le jour. Grâce à une connexion internet, à toute heure et n'importe quel jour, vous pourrez - de chez vous - réserver les repas de vos enfants, réaliser l'inscription en garderie et régler la dépense par carte de crédit. La gestion de ses services sera alors confiée à la Mairie, pour des raisons de praticité et afin de pouvoir rendre ce service aux personnes qui ne disposent pas d'ordinateur ou de carte de crédit.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer des modalités de mise en œuvre plus précisément dès que le choix du prestataire sera réalisé.



LES ASSOCIATIONS

Domaine	Nom de l'association	Activité	Président(e)s	Contact
SPORT	CYCLO CLUB	Cyclo	Didier DELLYS	03.21.39.14.34 didier.dellys@bbox.fr
	MAMETZ GYM FORM'	Gym	Nathalie HANNOTEL	gymformmametz@gmail.com
	E.S.M.R.	Foot	Martial MARTIN	03.21.12.39.78 esmr62@gmail.com
	Carabiniers de Mametz	Tir	Loïc DELACUISINE	03.21.66.74.83 carabiniers2mametz@gmail.com
	Carabiniers de Marthes	Tir	Julien LEROY	06.81.87.06.02 julien.leroy1985@gmail.com
	Moto Club « Les Copains d'Abord »	Moto	Fernando DA SILVA	06.14.61.55.81 mclescopainsdabord@yahoo.fr
NATURE	LA TRUITE MAMETZIENNE	Pêche	René MASCLET	03.21.39.29.85 rene.masplet@orange.fr
	Sté de chasse CRECQUES	Chasse	Damien BOURDREL	6,rue de l'anglet
	Sté de chasse MAMETZ	Chasse	Patrice VITRY	06.08.48.01.86
	Sté de chasse MARTHES	Chasse	Olivier DELVART	06.45.87.21.26 odelvart@gmail.com
	Sté de chasse gibiers d'eau	Chasse	Hervé GOZET	03.21.39.74.22 gozet.delphine@orange.fr
	Syndicat agricole	Agriculture	Michel REANT	03.21.12.10.54 michelreant@nordnet.fr
LOISIRS	« Un plus pour Mametz »	Couture	Véronique DEPRETZ	03.21.95.26.04 unpluspoummametz@orange.fr
	« Quand la musique donne »	Musique	Julien BOUCHEZ	06.07.73.79.81 julien_b62@live.fr
	Bibliothèque municipale	Lecture	Viviane LAMBERT	03.21.38.03.12 lambert.vivianne@wanadoo.fr
	Association des Fêtes	Fêtes	Véronique DEPRETZ	03.21.39.07.05 adjoit-mametz@orange.fr
	Loisirs Détente	Activités manuelles	Claudine ALEXANDRE	03.21.39.13.09
	Club du 3ème âge	Club	Josiane LECIGNE	03.21.88.50.96
	Comité des fêtes du camping du château de Mametz	Animations	Sophie BILLET	06.77.91.85.77 vandael.manon@hotmail.fr
ECOLE	A.P.E.	Parents d'élèves	Vanessa DUMONT	06.62.74.87.73 vanessdmt@wanadoo.fr
SOUVENIR	Anciens Combattants C.A.T.M.	Anciens combattants	Michel HESDIN	21 rue de la plaine michel.hesdin@orange.fr
	F.N.A.C.A.	Anciens combattants	Michel CANLER	03.21.98.59.68

1968 - 2018

E.S.M.R. 50 ans de football



Le 23 mars 1968, Monsieur André BOYAVAL signe les statuts et officialise la création de l'Entente Sportive de Mametz devenue depuis Entente Sportive Mametz-Rebecques. Le but de l'association : « **Permettre à tous le développement physique et moral grâce à la pratique du sport et particulièrement le football** ».

50 ans plus tard, long est le chemin qui a été parcouru. Les souvenirs sont nombreux tels que les débuts sur le terrain rue de la Plaine, l'arrivée du club sur le terrain de Crecques, nos aventures en Coupe de France, le passage en Régional ou encore le premier match de Marc Vivien Foé sur notre pelouse.

ESMR 50 ANS 22-23-24 JUIN



#VENDREDI 22 JUIN 2018

- 19h00 Match Mametz village - Rebecques village
- 21h00 Fête de la musique / Soirée dansante

#SAMEDI 23 JUIN 2018

- 10h30 Match U15 / Mini tournoi entre anciens joueurs et joueurs actuels
- 13h00 Discours suivi d'un lâcher de ballons par les jeunes du club
- 14h00 Plateau U9, Tournoi U11 et U13
- 16h30 Match Féminine
- 19h00 Match Seniors A
- 23h00 Embrassement du stade

#DIMANCHE 24 JUIN 2018

TOURNOI DE SIXTE

Renseignements et inscription : M. Guillaume HENNERON 06.73.54.77.14 / M. Emmanuel DELEPINE 06.74.35.75.10
tournoi.julien.zobel@gmail.com

**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE TOUT AU LONG DU WEEK-END
COCHON GRILLÉ LE SAMEDI MIDI**

Renseignements : Martial MARTIN 06.82.80.24.36 / Romain AVIEZ 06.18.31.11.36
ES Mametz Rebecques / esmr62@gmail.com



1976 - Remise du trophée Butagaz

Les 22-23 et 24 juin 2018 ont été pour le club l'occasion de réunir tous les amoureux du ballon rond et de fêter comme il se doit ses cinquante années d'existence.

Parmi l'assistance figuraient notamment d'anciens joueurs et également des dirigeants dont certains étaient présents à l'origine à la création de cette association.

Tournoi Mamez contre Rebecques : 2-1 pour Rebecques



Equipe U7 U9



Equipe U 11



Equipe U 13



Equipe U 15 contre Quiestède



Equipe B-C-D et anciens



Equipe féminine



Embrasement du terrain



Lacher de ballons

En 2018, l'A.A.P.P.M.A. a concentré ses objectifs sur la gestion piscicole et l'environnement. Le 14 novembre 2018, les étangs de la Sauvagine et des Etiais ont été repoissonnés en reproducteurs et en alevins. Comme à son habitude, la Lys a bénéficié de 9 repeuplements de truites « fario » tout au long de la saison de pêche ainsi qu'un alevinage en truitelles. Le 29 juin 2018, la pose d'un panneau d'informations à Crecques a eu lieu en présence de la famille Biaillais et de la municipalité. Il rappelle l'historique de l'étang des Etiais et l'ouvrage de la famille Biaillais qui a permis de doter les communes de Mametz et Rebecques de magnifiques plans d'eau.



En 2019, La société de pêche reprendra les fondamentaux de la vie associative en milieu rural avec comme projets :

- un concours au blanc le samedi de la ducasse de Mametz
- une journée « truites baguées » avec des lots. Cette journée de pêche en rivière sera réservée aux adhérents « rivière » dans le respect de la réglementation nationale
- Une remise de cartes de pêche aux enfants de CM2 quittant l'école de Mametz pour se rendre au collège. Cette remise aura lieu le jour de la fête de l'école en même temps que celle du traditionnel dictionnaire.

Pour rappel, il ne faut pas oublier que les plans d'eau de Mametz ont été classés, à la demande du Président René MASCLÉT, en gestion piscicole à vocation touristique en 2000 pour l'étang des Etiais, en 2003 pour la Sauvagine et ce après enquête publique. De ce fait, l'étude d'un dépliant touristique sur la pêche dans la commune est envisagée et ce document pourrait être mis à disposition du public dans les différents points touristiques.

Le travail des bénévoles, des gardes, des dépositaires de cartes comme le débit de tabac « Graffiti » et la brasserie « Les Frangines », des contrôleurs aux finances, des chasseurs de cormorans, des employés communaux, de la municipalité et de son Maire et des services de l'Etat qui contribuent à la bonne réussite de l'A.A.P.P.M.A. de Mametz.

La Truite Mametzienne et ses 1086 pêcheurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019

Visitez et contactez sur notre site : <http://mametzpeche.wixsite.com/truitemametzienne>

MASCLÉT René, Président

2018 || ◀ LE CLUB DU 3^e AGE

L'association lance en ce début d'année un appel aux 500 Mametziens qui font aujourd'hui partie du 3^e âge afin qu'ils nous rejoignent pour faire perdurer ce club dont l'effectif s'amenuise d'année en année. Le non-renouvellement des effectifs associé au vieillissement des membres actuels mettent en péril l'existence même de cette association. L'arrivée de nouveaux adhérents serait bienvenue, ce qui permettrait d'élire un nouveau comité rajeuni et garantirait la pérennité du club du 3^e âge Mametzien. Bonne Année 2019.



2018 || ◀ MAMETZ GYM'FORM

C'est 10 heures de cours en salle et 3 départs de marche par semaine !!

NOUVEAU cette saison : Delphine et Nicolas nous ont rejoints en qualité d'animateurs.

Nicolas vous propose :

- **PILATES** : gym douce qui allie respiration profonde et exercices physiques. Cette méthode s'inspire du yoga, elle se pratique au sol sur un tapis.
- **LIA : (Low impact Aérobie)**, cours de cardio-training chorégraphié. La séance consiste en l'apprentissage d'une chorégraphie d'une heure, à retenir d'une séance à l'autre. Le LIA convient à tout le monde mais réclame coordination et patience !

Delphine vous propose :

- **Body Sculpt** : plan d'attaque pour un corps au top ! Intensif et complet, il allie entraînement cardio et renforcement musculaire.
- **Burn fat fitness** : brûler des calories tout en tonifiant et sculptant votre corps. Combinaison de mouvements comme la course, les flexions, exercices de force (pompes et squats). Idéal pour la perte de poids !

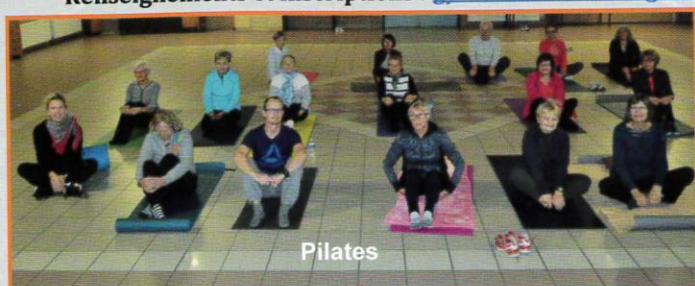
et aussi : **Mélanie** : LIA et gym gold, **Maryse** : gym douce et renforcement musculaire fitness, **Maële** : Zumba, Kuduro fit, **Brigitte** : yoga.

Départs de marche : mardi, jeudi et samedi à 9h30 (départ derrière la salle du millénium).

N'attendez plus !! Venez rejoindre les 310 adhérents de l'association !!

BONNE ANNEE SPORTIVE A TOUS

Renseignements et inscriptions : gymformmametz@gmail.com



Pilates



séance Body Sculpt, stretching

|| ◀ A.P.E. Association des Parents d'Elèves

Cette année, de nouveaux membres du bureau ont été nommés. Nous remercions les membres de l'ancien bureau de nous accorder leur confiance pour poursuivre leurs actions dans lesquelles ils se sont tant investis, ainsi que pour l'aide qu'ils continuent de nous apporter.

COMPOSITION DU BUREAU

Vanessa DUMONT (présidente), **Fabienne BOUTON** (vice présidente)
Florine DEBROCK (trésorière), **Aurélie MASSENOT** (trésorière adjointe)
Vanessa PROVENCE (secrétaire)

Nous souhaitons comme les années précédentes poursuivre les différentes manifestations afin d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école.

Merci à tous les bénévoles pour votre aide et votre disponibilité. Ces moments de partage sont d'une grande richesse et nous permettent de faire de belles rencontres.

Nous invitons tous les parents d'élèves à se joindre à nous, même ponctuellement, dans une ambiance conviviale, afin de nous aider à atteindre ce même objectif: « **l'épanouissement de nos enfants !** ».

Nous remercions le directeur de l'école, Monsieur Everaère, et l'équipe enseignante de nous soutenir dans nos actions, ainsi que les employés communaux et la municipalité, sans qui tout cela ne serait possible. Nous remercions également les personnes extérieures qui participent notamment lors du ramassage ferraille. Cette action est renouvelée deux fois par an et nous apporte un gain important pour les enfants. Nous vous sollicitons afin de poursuivre votre mobilisation. La prochaine collecte devrait avoir lieu le samedi 2 mars 2019.

Et nous avons une pensée particulière pour tous les enfants et leurs sourires qui nous rappellent pourquoi nous sommes là. Merci à eux pour le beau spectacle qu'ils nous offrent tous les ans le jour de la kermesse.

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette année 2019.

MANIFESTATIONS

- ✓ **Bourse aux jouets et vêtements enfants** - Dimanche 3 février 2019 à la Salle du Millénium
- ✓ **Ramassage ferraille** - Samedi 2 mars 2019
- ✓ **Consigne de casques lors de la fête de la moto** - les 6 et 7 avril 2019
- ✓ **Lavage voitures et motos** - Samedi 13 avril 2019 à la Maison des Associations
- ✓ **Loto** - Samedi 11 mai 2019 à la Salle du Millénium
- ✓ **Kermesse** - Samedi 29 juin 2019



L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Mametz organise sa

BOURSE AUX JOUETS

et PNEUMATIQUES

Buvette
Restauration
Sur place

2 €
le mètre

DIMANCHE 3 FEVRIER 2019

8 h 30 / 17 h

Salle du Millénium

Les réservations ne seront validées qu'à la réception du paiement s'inscrire avant le 24 janvier 2019

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Provence Vanessa
07/87/20/03/02 ou nanouck19@gmail.com



L'ETAT CIVIL : ILS SONT NES EN 2018



Taho LEVERD

Le 4 février à Blendecques
208 grand'rue

Zoë LHOMEL

Le 3 avril à Blendecques
208C grand'rue

Maël CAJET

Le 16 avril à Blendecques
30 rue de l'Anglet

Eva TELLIER

Le 13 juin à Hazebrouck
7 rue du château

Marcel ABOTO

Le 19 juin à Blendecques
7 rue des écoliers

Evann BRIOUL DUHOO

Le 26 juillet à Hazebrouck
2 chemin des ruelles

Mya DELAIRE

Le 12 novembre à Blendecques
183 grand'rue

Swanna BOULANGER

Le 27 novembre à Blendecques
2 rue Saint Honoré

William DICQUE

Le 5 décembre à Blendecques
6 rue d'Enguinegatte



Ils sont nés il y a 100 ans...

Eva DELBARRE, le 19 janvier

Jules DENIS, le 27 janvier

Paul LECIGNE, le 9 février

Renée LAURENT, le 3 mars

Clémence CAUDRON, le 4 mars

Ida JOLY, le 17 mars

François TROLET, le 10 avril

Léon VERBRUGGHE, le 13 avril

Joseph VERBRUGGHE, le 13 avril

Henri DENIS, le 17 avril

Marc DEHURTEVENT, le 27 avril

Elise LEMAÎTRE, le 9 mai

Rosalie LEPRÊTRE, le 13 mai

Marcel THELLIER, le 18 mai

Gilbert LOUCHART, le 25 mai

Gaston EVRARD, le 27 juillet

Anicet DENIS, le 24 août

Elmire LEGRAIN, le 4 août

Cécile COMENDA, le 28 août

Gilbert DEREUMETZ, le 12 septembre

Germaine DUFOUR, le 17 septembre

Gaston DELVART, le 3 octobre

Louis DUPLOUY, le 12 octobre

Fernand HUET, le 5 novembre

Noël PLANCHEZ, le 19 novembre

Hyacinthe LECIGNE, le 15 décembre

LES MARIAGES

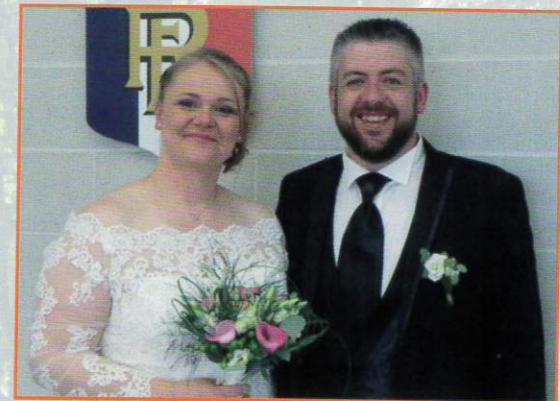
**Candice GALLET
& Chaiyapong PANOSORN**
Le 3 février



**Norma PARRA
& Jérôme DELECROIX**
Le 24 mars



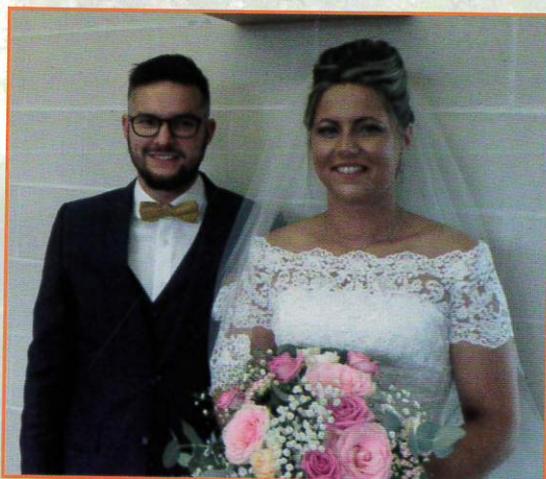
**Marie-Madeleine MONBAILLY
& Pascal VANNOYE**
Le 19 juin



**Jérémie VERMEULEN
& Lucille DEMOL**
Le 12 mai



**Anaïs GRAY
& Manuel TALLEUX**
Le 21 juillet



**Eloïse GOZET
& Mickaël LORILLIERE**
Le 18 août



**Bruno BAUDELLÉ
& Sophie BUTEZ**
Le 29 septembre



**Lionel DHIU
& Angéla WATEL**
Le 31 août

**LES NOCES D'OR, D'OLIVIER
ET DE DIAMANT**

**20•10•2018 || ◀ NOCES D'OR -
Jeannine & Daniel BROCVIELLE-PILON**



05•04•2018 || ◀ NOCES D'OLIVIER (59 ans) - Paulette & Jean-Louis DEBUIRE-GERVOIS



29•09•2018 || ◀ NOCES DE DIAMANT - Jeannine & Michel DUBOIS-GOZET

ILS NOUS ONT QUITTES...

Jean-Claude D'HOINNE

Le 23 février à Helfaut, 66 ans

Gilles RENOU

Le 26 février à Mametz, 56 ans

Irène BULTEL veuve HANNOTEL

Le 11 mars à Mametz, 87 ans

Bertrand VANDOOREN

Le 27 mars à Mametz, 45 ans

Jean-Pierre GATEAU

Le 1 juin à Beuvry, 64 ans

Georges LEMAITRE

Le 11 août à Lille, 76 ans

Albert VALOIS

Le 17 août à Helfaut, 79 ans

Marcel DUCROCQ

Le 12 septembre à Mametz, 82 ans

Michel CORDIEZ

Le 12 novembre à Mametz, 83 ans

Marie-Isabelle GRISLIN épouse BAUDUIN

Le 12 Décembre à Mametz, 83 ans

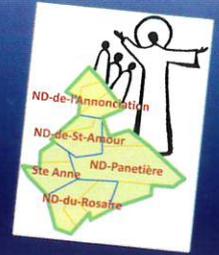
Olivier BARGUET

Le 13 décembre à Barentin, 55 ans



N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans la rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2017 et s'arrêtent au 15 décembre 2018.

Paroisse Ste Anne



« La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. ... elle continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » ... La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. »

Pape François dans « l'évangile de la joie ».

Avec l'Equipe d'Animation de la Paroisse, nous sommes à votre service :
les diacres Bruno Mordacq et Marc Lenouvel, les abbés Patrice Trisoka et Bernard Denis.

Messe chaque dimanche à 9 h 45 et à 11 h 15 à Aire-sur-la Lys et autres lieux.
Voir la feuille distribuée chaque dimanche à l'église où est célébrée la messe.

Sur notre paroisse, les membres de l'EAP sont ...

M. Michel Laloux à Crecques,
Mme Bernadette Géheniaux à Rebecques,
Mme Jacqueline Réant à Marthes,
Mme Isabelle Baroux à Mametz,
Mme Brigitte Réant à Marthes.

Prêtres :

Curé de notre paroisse : abbé Bernard DENIS – 0678526508

bernard.denis62310@gmail.com

Prêtre aîné: P. Noël Beernaert

Tous deux habitent à la maison paroissiale d'Aire-sur-la Lys

Prêtre aîné : Jean Sément – Retiré au presbytère d'Amettes

Les BAPTÊMES

Baptême des bébés : Célébrés à Aire-sur-la Lys les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois.

Préparation chaque 1^{er} jeudi du mois à la cité paroissiale d'Aire-sur-la Lys.

Une autre démarche est à prévoir pour les enfants de 3 à 7 ans. Toute personne, quel que soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement. La préparation sera prise en charge par le catéchuménat.

Le CATÉCHISME

A tout âge et à partir de 7 ans, que l'on soit baptisé ou non, valide ou non. Contactez : Mme Brigitte Réant – 0321956359



Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens formés vous accompagne dans le deuil, dans la préparation et la célébration des funérailles.

Contactez le secrétariat paroissial ainsi que Jean Pierre Quéту

Pour les MARIAGES

Contactez directement le secrétariat paroissial au 28, place des béguines à Aire-sur-la-Lys

ACCUEIL ... ÉCOUTE ... INFORMATIONS ...

Maison Paroissiale

28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la Lys

☎ 03.21.39.04.52

paroisse.n.d.panetiere@orange.fr



LE CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

Samedi 12	Salle du Millénium	VŒUX MUNICIPAUX à 19 heures
Vendredi 18	Mairie	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des CATM de Mametz/Rebecques
	Maison des associations	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Mametz
Samedi 19	Rupro	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Carabiniers de Marthes
Dimanche 27	Salle du Millénium	THÉÂTRE au profit du C.C.A.S. de Mametz

FEVRIER

Dimanche 3	Salle du Millénium	BOURSE AUX JOUETS & VÊTEMENTS ENFANTS par l'A.P.E.
------------	--------------------	--

MARS

Samedi 2	Salle du Millénium	LOTO de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
	Maison des Associations	RAMASSAGE DE FERRAILLE par l'A.P.E.
Mardi 5	Salle du Millénium	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Club du 3ème Âge
Samedi 9		OUVERTURE DE LA PÊCHE 1ÈRE CATÉGORIE
Mardi 19		COMMÉMORATION DU 19 MARS & DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts de Mametz
Samedi 30	Salle du Millénium	REPAS DES CARABINIERS DE MAMETZ

AVRIL

S.6 & D.7	Salle du Millénium	FÊTE DE LA MOTO par « Les Copains d'abord »
Samedi 13	Maison des Associations	LAVAGE DE VOITURES par l'A.P.E.
	Salle du Millénium	APRÈS-MIDI MULTISPORTS par Mametz Gym Form
Dimanche 21		CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES à la Sauvagine

MAI

Mercredi 1er		OUVERTURE DE LA PÊCHE AUX CARNASSIERS
Samedi 4	Mairie	REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL
Mercredi 8		COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE, DÉPÔT DE GERBES
		REPAS DES C.A.T.M. & DU CLUB DU 3EME ÂGE

Samedi 11 *Salle du Millénium*

Dimanche 12

LOTO de l'A.P.E.

GEAI DE MAMETZ

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Mametz

MOULES FRITES chez les Frangines

ELECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 26

Jeudi 30 *Place du Rietz*

GEAI DE MARTHES

RANDONNÉE PÉDESTRE & CYCLO

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Marthes

REPAS CHAMPÊTRE

JUIN

Samedi 8 *Stade A. Delannoy*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Entente Sportive Mametz/
Rebecques

JOURNÉE TRUITES BAGUÉES

REMISE DE CARTES DE PÊCHE AUX ÉLÈVES

DE CM2 DE MAMETZ

Dimanche 9 *Salle du Millénium*

BROCANTE

Dimanche 23 *Stade A. Delannoy*

TOURNOI DE FOOT JULIEN ZOBEL DE L'E.S.M.R.

Samedi 29 *Salle du Millénium*

FÊTE DE L'ÉCOLE

JUILLET

Samedi 6 *Salle Paroissiale*

JOURNÉE YOGA organisée par Mametz Gym Form'

Samedi 13 *Salle du Millénium*

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICE

Dimanche 14 *Salle du Millénium*

FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Dimanche 21

BALL-TRAP organisé par la Société de chasse
de Mametz

AOÛT

SEPTEMBRE

Samedi 7 *Maison des Associations
Étang de la Sauvagine*

BALADE par le Moto Club « Les Copains d'Abord »

Dimanche 8 *Salle du Millénium*

CONCOURS AU BLANC DE LA DUCASSE

DU CASSE DE MAMETZ

Sam.21 *Salle du Millénium*

MOULES FRITES chez les Frangines

& Dim. 22

EXPOSITION DE PEINTURES

OCTOBRE

Samedi 12	<i>Salle du Millénium</i>	SOIRÉE POTÉE THÉROUANNAISE par l'Association « A travers champs »
Dimanche 20	<i>Salle du Millénium</i>	REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

NOVEMBRE

Samedi 9	<i>Salle du Millénium</i>	CONCERT « ÉCOUTE TON CŒUR DE ROCKEUR »
Lundi 11		COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES
Vendredi 15	<i>Maison des Associations</i>	CALENDRIER DES FÊTES 2020
Samedi 16	<i>Salle du Millénium</i>	MOULES FRITES de l'Entente Sportive Mametz/ Rebecques
Vendredi 22		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Moto Club
Samedi 23	<i>Salle du Millénium</i>	REPAS du Moto Club « Les Copains d'abord »
Vendredi 29	<i>Salle paroissiale</i>	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Truite Mametzienne
Samedi 30	<i>Mairie</i>	COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

DECEMBRE

Jeudi 5		DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts de Mametz
V. 6, S. 7, D. 8	<i>S. du Millénium</i>	MARCHÉ DE NOËL par « Un plus pour Mametz »
Mardi 10	<i>Salle du Millénium</i>	GOÛTER DE NOËL du Club du 3ème Âge
Samedi 14	<i>Salle paroissiale</i>	ARBRE DE NOËL de l'Entente Sportive Mametz/ Rebecques
Jeudi 19	<i>Salle du Millénium</i>	ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE

Janvier 2020

Samedi 11	<i>Salle du Millénium</i>	VŒUX MUNICIPAUX à partir de 19 heures
------------------	---------------------------	--

Mametziennes, Mametziens,

Comme vous avez pu l'apprendre par le bouche-à-oreille ou le découvrir dans un article de la Voix du Nord, je ne briguerai pas un nouveau mandat en 2020. Les raisons en sont multiples, mais la principale est le souhait de ne pas faire le mandat de trop. Il y a bien évidemment aussi derrière cette décision, la grogne qui s'installe chez nous, maires ruraux, au niveau national. Le manque de considération de l'Etat, les contraintes imposées par l'Administration, les baisses de dotation et le regroupement de nos petites intercommunalités avec des mastodontes, n'ont fait qu'amplifier un ras le bol qui s'était installé ces dernières années. Nous sommes devenus les larbins de la République et nos communes rurales sont confrontées chaque jour à de nouvelles règles, de nouvelles charges, de nouvelles normes, de nouveaux contrôles, de nouveaux refus, de nouvelles déconvenues et tout ceci avec moins de dotations.

Mais revenons sur l'année qui vient de s'achever avec d'importants chantiers qui ont généré un peu d'agitation dans la commune :

- ✓ La restauration de l'Eglise de Mametz qui s'achève avec la mise en place d'une nouvelle toiture. Bon nombre des sépultures ont souffert de la poussière et je voudrais m'en excuser auprès des familles de nos chers disparus.
- ✓ Le passage de notre ancien éclairage public très énergivore à la technologie LED : résultat 70 % d'économie.
- ✓ L'installation de la fibre optique qui devrait se finaliser en 2019.
- ✓ La Départementale à l'entrée de Mametz (en venant d'Aire-sur-la-Lys) totalement rénovée et de magnifiques trottoirs goudronnés. Un peu de gêne lors de la route fermée, un peu d'attente lors de la circulation alternée mais ne dit-on pas « *qu'il faut savoir souffrir pour être belle* ».

Derrière ces travaux d'importance se cache une chasse incessante aux subventions auprès du Conseil Départemental, de la Fédération Départementale de l'Energie et de notre intercommunalité. Par contre, les battues sur les terres de l'Etat ont rarement été fructueuses et nous sommes souvent revenus bredouilles.

Malgré cela, l'ouverture de la chasse aux subventions vient d'être rouverte en décembre dernier pour obtenir des financements pour nos projets de 2019, à savoir : la rénovation des deux classes historiques de l'école des Tilleuls, la restauration de l'Eglise de Crecques et la réalisation d'un enrobé sur l'accotement piétonnier entre Mametz et Crecques. L'Etat sera à nouveau sollicité pour les travaux de l'école : « *100 fois sur le métier remettez votre ouvrage !* »

Voilà nos principales réalisations de 2018 qui vont apporter du bien-être à la population et celles que nous envisageons de concrétiser en 2019, toujours en ayant dans l'esprit de rendre la commune de Mametz encore plus belle ! Du côté des festivités, notre village a encore été mis en avant avec :

- une superbe exposition sur le centenaire de la guerre 14/18
- un concert avec une peinture du rock BLAZE BAYLEY (Iron Maiden) qui a inscrit Mametz sur sa tournée européenne
- une fête de la moto qui a accueilli plus de 10 000 visiteurs
- une brocante renommée qui a réuni plus de 324 brocanteurs sur plus de 3 kilomètres
- une fête de 4 jours pour l'anniversaire des 50 ans de notre club de football l'E.S.M.R.
- un champêtre géai de Marthes toujours aussi apprécié
- et un bon nombre d'animations et de soirées pour égayer notre commune.

Bien évidemment, derrière ces festivités, il ne faut pas oublier qu'il y a des associations, des bénévoles et que sans elles et sans eux, la vie communale serait bien triste. Je tenais donc à les remercier pour leurs actions.

Après 19 ans au poste de maire et 12 ans comme conseiller municipal de Monsieur François- Xavier BECUWE, maire d'Aire-sur-la-Lys, il sera temps pour moi en 2020 de « raccrocher » et de laisser la place à une ou un jeune Mametzien(e) qui va redonner un souffle nouveau à cette magnifique bourgade.

Mes seuls souhaits à son endroit seront de lui conseiller de ne jamais être sectaire, d'oublier la politique (Mametz n'en a que faire), de rester lui même et de s'occuper de ses concitoyens plutôt que d'aller se perdre dans une course à la notoriété où il risquerait d'y perdre son âme.

Voilà, je vous laisse découvrir ce bulletin communal et vous présente au nom du Conseil Municipal, des employés communaux, des membres du C.C.A.S. tous nos vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité.

Ah oui, j'oubliais dernière recommandation et non des moindres : Continuez à chérir votre belle commune et restez

« FIER D'ÊTRE MAMETZIEN ».

Jacques DELMAIRE, Maire



LE SOMMAIRE

Le mot du maire	<i>page 1</i>
Les infos pratiques	<i>page 3</i>
Les finances	<i>page 6</i>
L'urbanisme	<i>page 8</i>
Les travaux	<i>page 9</i>
Les commerces & services	<i>page 16</i>
La ligne de bus CAPSO	<i>page 17</i>
La collecte des encombrants	<i>page 20</i>
Le site internet de la commune	<i>page 22</i>
Les fêtes et cérémonies	<i>page 23</i>
Les animations culturelles	<i>page 30</i>
L'histoire de la commune	<i>page 32</i>
L'action sociale & la solidarité	<i>page 42</i>
Le civisme	<i>page 44</i>
La vie scolaire	<i>page 46</i>
Le périscolaire	<i>page 48</i>
Les associations	<i>page 50</i>
L'état civil	<i>page 57</i>
La paroisse Sainte Anne	<i>page 61</i>
Le calendrier des fêtes	<i>page 62</i>

LES INFOS PRATIQUES

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE/PASSEPORT

Depuis le 14 mars 2017, les cartes nationales d'identité sont délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé comme les passeports.

Il est donc nécessaire de faire une pré-demande sur internet en se créant un compte personnel sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Parallèlement, un rendez-vous doit être pris dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement.

Pour l'arrondissement de Saint-Omer, il s'agit de Aire-sur-la-Lys, Fauquembergues, Saint-Omer.



VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

Votre pré-demande Passeport/CNI

Ses avantages

- Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie.
- Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...



Les étapes

- Vous entamez votre demande depuis chez vous.
- Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment.
- Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver.
- Avec ce n° de pré-demande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.



<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix. N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.





L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur lieu de domicile, entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, qui leur remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours (CAP, BEP, Bac, permis de conduire, conduite accompagnée...).

Par ailleurs les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Environ 4 mois après le recensement, les jeunes en se créant un compte utilisateur sur le site majdc.fr pourront s'inscrire à la JDC, télécharger la convocation, l'attestation de participation voire même demander une exemption.

SERVICE NATIONAL D'ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL (S.N.E.)

Depuis le mois d'octobre, les services de la mairie de Mametz sont référencés comme guichet d'enregistrement des demandes de logement social.

En vous présentant à l'accueil muni du Cerfa 14069*03 et ainsi que des justificatifs nécessaires, nous pouvons procéder à l'enregistrement et/ou au renouvellement de toute demande de logement social pour le Pas-de-Calais quelque soit votre lieu de domicile.

PERMANENCE PRO-BTP

La mairie de Mametz met à disposition de la PRO-BTP un bureau d'accueil dans ses locaux où vous pourrez rencontrer Madame MARLIERE les 1er et 3ème jeudi de chaque mois.

REPertoire ELECTORAL UNIQUE



A compter du 1er janvier 2019 :

- Le dépôt et le traitement des inscriptions sur la liste électorale se feront toute l'année.
- Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi avant ce scrutin, sauf pour l'année 2019 où ce sera le dernier jour du 2ème mois précédant le scrutin.
- La commission administrative de révision des listes électorales est supprimée.
- Le maire examine et statue sur les demandes déposées par les électeurs au plus tard 5 jours après leur dépôt.

LES INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE : 69 grand'rue ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87 Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr
Site de la commune : www.mametz62.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h

L'ECOLE DES TILLEULS ☎ 03.21.38.47.70

Directeur : Fabien EVERAËRE

Horaire de l'école : 8h45-12h / 13h45-16h30

Garderie municipale : tarif 0.50 € la demi-heure (horaires : 7h30/8h30 et 16h30/18h30)

Cantine scolaire : 3,10 € pour les enfants (plats cuisinés par Yanni'Cuisine Wavrans s/l'Aa)

Inscriptions à l'école pour les petits à partir du mois de Mai

Bus scolaire : matin, midi et soir pour les enfants de Crecques et de Marthes

Horaires du bus :

ALLER		RETOUR			
Mametz, responsable à l'école	8h30	13h30	Mametz école	12h00	16h30
Crecques	8h35	13h35	Marthes	12h10	16h35
Marthes	8h40	13h40	Crecques	12h20	16h40
Mametz école	8h45	13h45	Mametz, déposer la responsable	12h25	16h45

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A l'étage de la salle du Millénium. Inscription gratuite.

Horaires d'ouverture : Les mercredi de 15h30/17h30, vendredi 16h30/18h et samedi 10h30/12h.

Pendant les vacances scolaires, uniquement le vendredi de 16h30 à 18h. Fermée en Août.

LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET DU TRI SELECTIF

Les déchets ménagers : le jeudi matin dès 5h30

Le tri sélectif : poubelle jaune : papier, carton, plastique, boîte métal

poubelle verte : verre Jour de ramassage : le mercredi dès 5h30

Un calendrier fourni par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer disponible en mairie précise laquelle de vos deux poubelles sera collectée dans la semaine.

LA DECHETTERIE D'AIRE-SUR-LA-LYS ☎ 03.21.98.78.55

Horaires d'été (à partir de la mi-avril) : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45

et 13h30/18h45 ; Horaires d'hiver (à partir de la mi-octobre) : lundi 14h/17h30, du mardi au samedi 9h/11h45 et 14 h/17h30

Se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ☎ 03.21.39.92.86

Horaires : du lundi au vendredi de 11h/12h - 14h/16h30 Samedi de 10h15 à 11h45

LE GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT : NOREADE - Centre de Cassel

En semaine aux horaires de bureau ☎ 03.28.42.43.33 ;

En week-end et horaires hors bureau ☎ 06.87.69.41.74.

LES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

 SAMU 15	Allocations Familiales 0810.25.62.30	Association de soins et Services à domicile A.S.S.A.D. 03.21.95.42.52	A.P.A.R.D.E Aire/Lys 03.21.11.17.15
 POLICE 17	Centre des impôts de St-Omer 03.21.98.76.76	Communauté d'agglomération du Pays de St-Omer (CAPSO) 03.74.18.20.00	Croix Rouge Noël DERYCKE 03.21.93.35.60
 POMPIERS 18			
 TOUTES URGENCES 112 <small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small>	Point d'accès au droit Aire/Lys 03.21.39.18.97	Mission Locale Aire/Lys 03.21.38.96.10	Trésorerie d'Aire/Lys (perception) 03.21.39.05.62.
 SMS OU FAX 114 <small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>			
Gendarmerie Aire/Lys 03.21.39.00.17	Restos du Cœur 03.21.95.52.87	Secours Catholique Aire/Lys 03.21.12.89.77	S.P.A. Saint-Omer 03.21.98.43.03